



For Life

RAPPORT ANNUUEL 2021



www.parcs-madagascar.com



TABLE DES MATIÈRES

Tableaux, figures et photos.....	2
En bref.....	7
Nos valeurs.....	8
Nos stratégies	9
Nos Parcs et Réserves	10
Localisation des Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks	12
Acronymes	13
Mots du Directeur Général.....	14
Résumé exécutif	15
Axe Stratégique : CONSERVATION.....	18
Indicateurs clés.....	19
Niveau de menace.....	19
Déperdition forestière en hectare.....	20
Nombre de points feux détectés et hectares brûlés.....	21
Taux verbalisés des infractions rapportées.....	22
Principales réalisations techniques.....	23
Contrôle et surveillance des Aires Protégées.....	23
Suivi écologique	25
Restauration des habitats dégradés	27
Infrastructures de conservation.....	30
Information, éducation et communication.....	34
Axe Stratégique : COGESTION.....	36
Indicateurs clés.....	37
Principales réalisations techniques.....	38
Projet Pêche côtière durable.....	40
Pêche côtière durable phase I	40
Activités principales.....	40
Réalisation financière.....	42
Axe Stratégique : MARCHÉS PRIORITAIRES.....	43
Indicateurs clés.....	44
Indice d'Auto Financement	44
Principales réalisations techniques.....	44
Écotourisme.....	44
Visite nature.....	48
Recherche.....	48
Marketing et partenariats.....	49
Communication et visibilité.....	50
Projet d'investissement d'écotourisme.....	51



TABLE DES MATIÈRES

Axe Stratégiques : MANAGEMENT	52
Indicateurs clés.....	53
Indice d'Efficacité de Gestion (IEG).....	53
Principales réalisations techniques.....	56
Principaux acquis de l'axe Management.....	56
Audit interne.....	58
Réalisations financières.....	59
Etats financiers 2021.....	60
Gestion administrative et financière.....	60
Mise en œuvre de la réforme : rapport sur l'utilisation des fonds pour le plan social.....	64
Gestion des ressources humaines	65
Evaluation annuelle du personnel.....	67
Mise en œuvre du plan de formation	67
ANNEXES	69
Annexe 01 – Niveaux de Menaces de 2017 à 2021 par Aires Protégées.....	70
Annexe 02 – Déperditions forestières dans les AP gérées par	71
Madagascar National Parks de 2017 à 2021 (source Global Forest Watch)	
Annexe 03 – Points feux et hectares brûlés dans les Aires Protégées gérées par.....	72
Madagascar National Parks de 2017 à 2021 (source NASA/MODIS)	
Annexe 04 – Taux de verbalisation des infractions en 2021.....	73
Annexe 05 – Principales pressions autres que le feu et le défrichement (source SMART).....	75
de 2017 à 2021	
Annexe 06 – Efforts de patrouilles en 2020 et en 2021 (source SMART).....	76
Annexe 07 – Nombre de visiteurs dans les AP gérées par.....	79
Madagascar National Parks de 2017 à 2021	
Annexe 08 – Indice d'efficacité de gestion (METT/RMETT) des Aires Protégées gérées par	80
Madagascar National Parks de 2020 à 2021	



TABLEAUX

Tableau 01 : Evolution des indicateurs clés de l'axe conservation	19
Tableau 02 : Taux moyens de réalisation des activités.....	23
Tableau 03 : Les suivis écologiques réalisés	26
Tableau 04 : Nombre de certificat PADI délivré à l'équipe de suivi écologique marin de MNP	27
Tableau 05 : Taux de réalisation des activités de restauration des habitats dégradés.....	27
Tableau 06: Taux de réalisation des activités de restauration active.....	28
Tableau 06 : Taux de réalisation de l'aménagement et entretien des infrastructures de conservation.....	31
Tableau 07 : Taux de réalisation des activités d'Information, Education et Communication.....	34
Tableau 08 : Evolutions des Indicateurs clés de l'axe Cogestion.....	37
Tableau 09 : Réalisation financière au cours de l'année 2021.....	42
Tableau 10 : Évolution de l'Indice d'Auto-Financement en milliers de MGA.....	44
Tableau 11 : Scores moyens par rubrique du METT des AP du réseau	53
Tableau 12 : Justification des scores METT 2021 pour le réseau	54
Tableau 13 : Evolution des taux de réalisations financières de MNP (en milliers de MGA)	59
Tableau 14 : Evolution des sources de financements de MNP (en milliers de MGA).....	59
Tableau 15 : Résumé des états financiers 2021 (en MGA)	60
Tableau 16 : Effectif du personnel de MNP avant et après la réforme	64
Tableau 17 : Impact du changement de structure	64



FIGURES

Figure 01 : Evolution niveaux de menace de réseau MNP	20
Figure 02 : Ha perte de forêts (source GFW).....	21
Figure 03 : Nombre de points de feux détectés dans les Aires Protégées gérées.....	21
par Madagascar National Parks	
Figure 04 : Superficies brûlées en hectares dans les Aires Protégées gérées	21
par Madagascar National Parks	
Figure 05 : Taux des infractions verbalisées.....	22
Figure 06 : Nombre total de jour de patrouille.....	24
Figure 07 : Nombre total d'heure de patrouille	24
Figure 08 : Nombre total de distance parcourue.....	24
Figure 09 : Evolution des pressions majeures dans le réseau.....	24
Figure 10 : Evolution des indicateurs clés	37
Figure 11 : Evolution annuelle des visiteurs de 2017 à 2021.....	44
Figure 12 : Comparaison nombre de visiteur 2020 et 2021.....	45
Figure 13 : Tendances de fréquentation mensuelle des visiteurs des parcs 2021 vs 2020	45
Figure 14 : Top 05 des parcs nationaux les plus visités en 2021	46
Figure 15 : Nombre de visiteur par catégorie	46
Figure 16 : Comparaison des visiteurs nationaux avec les étrangers.....	47
Figure 17 : Top 10 des nationalités visitant les Parcs Nationaux)	47
Figure 18 : Comparaison des nombres de visiteur par catégorie pendant les visites nature en 2021.....	48
Figure 19 : Evolution des taux moyens du réseaux 2017 à S2 2021	58
Figure 20 : Répartition du personnel (Sites/ Siège)	65
Figure 21 : Taux de fidélité 2021	66
Figure 22 : Progression de l'effectif du personnel concerné par l'admission à l'âge de retraite	66



PHOTOS

Photo 01 : Suiui des infractions dans le Parc National de Befotaka, Midongy du Sud	22
Photo 02 : Patrouilles AGP dans le Parc National d'Isalo.....	25
Photo 03 : Mission de brigade mixte dans le Parc National de Kirindy Mite.....	25
Photo 04 : Site de nidification de <i>Ardeola idae</i> à Manombo	26
Photo 05-06-07-08 : Restauration forestière à Masoala, transport des jeunes plants et plantation.....	29
Photo 09 : Traitement des plantes envahissantes dans la Reserve Spéciale de Manombo.....	30
Photo 10 : Traitement des plantes envahissantes (Raketa) dans la Reserve Spéciale de Bezà Mahafaly..	30
Photo 11 : Entretien des limites externes dans la RS Ankarana.....	31
Photo 12 : Entretien des limites dans la RS Marotandrano.....	32
Photo 13 : layon et renforcement des tracages à Betampona.....	32
Photo 14 : Confection des plaques de marquage de limites de noyau dur à Tsaratanana	32
Photo 15 : Poste de garde entretenu à Tsaratanana	32
Photo 16-17 : Entretien postes de gardes dans le Parc National de Baie de Baly	32
Photo 18 : Barrière de contrôle entretenu du Parc National de Lokobe.....	33
Photo 19 : Entretien pares-feux à Mikea.....	33
Photo 20 : Entretien pares-feux à Marotandrano.....	33
Photo 21-22 : Entretien pare feux à Baie de Baly	33
Photo 23 : Lobbying des décideurs à Ankarana	34
Photo 24 : Sensibilisation Ecole à Ankarana	34
Photo 25-26 : Sensibilisation Ecole à Lokobe.....	35
Photo 27 : Sensibilisation villageoise à Zombitse Vohibasia	35
Photo 28 : Dotation des lampadaires à Marojejy	36
Photo 29 : Dotation de cheptel pour les CLP à Marolambo	39
Photo 30-31-32 : Culture maraichère et apiculture appuyée par le PN de Baie de Baly	39
Photo 33 : Formation en Apiculture (Ampokafo, Ambanizana) à Masoala.....	39
Photo 34 : Célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement.....	49
à Maroantsetra-Parc National de Masoala	
Photo 35 : Construction de micro périmètre irrigué Ankosy pour le Parc National de Marolambo.....	61
Photo 36-37 : Travaux de construction en régie du bureau administratif.....	62
et de château d'eau du Parc National de Mikea	
Photo 38-39 : Aménagement du terrain et du parking du Siège	63
Photo 40 : Team building de l'équipe de Direction des Opérations	67
Photo 41 : Formation sur l'utilisation des applications ForestWatcher.....	68
and SMART Conservation pour les CUOP	



En bref...

Madagascar National Parks est une association de droit privé, mandatée par l'Etat Malagasy pour la gestion de 43 principales Aires Protégées nationales.

Les 43 Aires Protégées sont composées uniquement des Réserves Naturelles Intégrales, des Parcs Nationaux et des Réserves Spéciales (catégories I, II et IV selon UICN).

Madagascar National Parks est une entreprise professionnelle, dotée d'un personnel adéquat et efficient et disposant d'un système de gestion de qualité, certifié et transparent.

Notre engagement majeur en QUALITE : se positionner au plus haut niveau de fiabilité et de performance.

Notre vision : Devenir une entreprise professionnelle reconnue dans la gestion durable des Aires Protégées d'intérêt national, représentant les joyaux de la nature et de la biodiversité.



La mission de Madagascar National Parks est d'établir, de conserver et de gérer de manière durable, un réseau national de Parcs et Réserves, représentatifs de la diversité biologique et du patrimoine naturel propres à Madagascar.

Ces Aires Protégées devront constituer un levier d'incitations économiques pour la conservation auprès des populations locales et d'attirer l'investissement financier par le renforcement de la culture entrepreneuriale à tous les niveaux de gestion.

Madagascar National Parks dispose d'un plan de gestion de son réseau des Aires Protégées (**Plan GRAP**) qui définit sa stratégie jusqu'en **2024** tout en reprenant le détail de l'évolution de Madagascar National Parks et de la mise en place de ses outils de gestion.

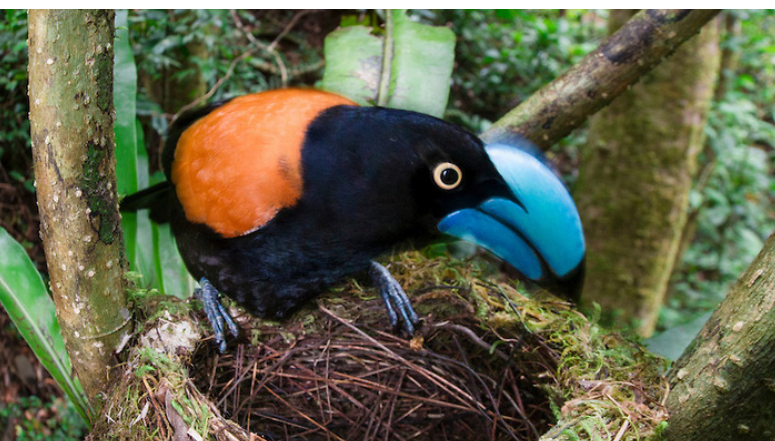
Quatre grands axes stratégiques ont été priorisés pour atteindre cet objectif, à savoir la **Conservation**, la **Cogestion**, les **Marchés prioritaires** et le **Management**.



Nos valeurs

CREDIBLE ET PERENNE

Avec un savoir-faire acquis durant ses **30 années** d'existence, Madagascar National Parks est aujourd'hui reconnue par ses partenaires dans la gestion durable du réseau de Parcs et Réserves. Les outils qu'elle utilise, ont été développés sur des bases méthodologiques scientifiquement prouvés et internationalement adoptés, constituent une garantie de qualité et de pertinence de ses actions.



UNIQUE ET D'ENVERGURE

43 Parcs et Réserves d'une superficie totale de **2,6 millions d'hectares**, uniques en leur genre et qui représentent les « joyaux » de la nature et de la biodiversité de Madagascar, sont gérés par Madagascar National Parks.

DYNAMIQUE ET ENGAGÉE

Avec détermination, Madagascar National Parks est engagée depuis quelques années dans des réformes profondes vers une approche entrepreneuriale. Ses outils stratégiques et opérationnels ont été actualisés dans cette optique, entre autres le Plan de Gestion du Réseau des Aires Protégées qui donne une vision stratégique claire du réseau pour les **10 années** à venir, vers l'horizon **2024**.



Nos stratégies

1. CONSERVATION

Objectif : La biodiversité des Parcs et Réserves est conservée de manière pérenne et efficace à travers des outils à base scientifique ainsi qu'un plan d'aménagement, de gestion et de développement.



2. COGESTION

Objectif : Les Parcs et Réserves sont cogérés en collaboration dans un cadre clair et formel à travers une structure inclusive et représentative à majorité de membres issus des communautés locales.

3. MARCHÉS PRIORITAIRES

Objectif : Les marchés prioritaires sont développés et contribuent de façon conséquente au budget de fonctionnement de Madagascar National Parks.



4. MANAGEMENT

Objectif : Madagascar National Parks est une entreprise professionnelle, dotée d'un personnel adéquat et efficace et disposant d'un système de gestion de qualité, labellisé et transparent.



Nos Parcs et Réserves

Numéro	Aires Protégées	Statut Juridique	Acronyme
1	Ambatovaky	Réserve Spéciale	ABV
2	Ambohitantely	Réserve Spéciale	ABT
3	Analamazaotra	Parc National	ALZ
4	Analamerana	Réserve Spéciale	ANL
5	Andohahela	Parc National	AHL
6	Andranomena	Réserve Spéciale	ARN
7	Andringitra	Parc National	ARG
8	Anjanaharibe-Sud	Réserve Spéciale	AJB
9	Ankarafantsika	Parc National	AKF
10	Ankarana	Réserve Spéciale	ANK
11	Baie de Baly	Parc National	BBL
12	Befotaka / Midongy	Parc National	MDS
13	Bemaraha	Parc National	BMR
14	Betampona	Réserve Naturelle Intégrée	BTP
15	Beza Mahafaly	Réserve Spéciale	BZM
16	Cap Sainte Marie	Réserve Spéciale	CSM
17	Iles Radama / Sahamalaza	Parc National	SML
18	Isalo	Parc National	ISL
19	Kalambatritra	Réserve Spéciale	KLB
20	Kirindy-Mite	Parc National	KRM
21	Lokobe	Parc National	LKB
22	Mananara-Nord	Parc National	MNN
23	Mangerivola	Réserve Spéciale	MGV
24	Manombo	Réserve Spéciale	MNB
25	Manongarivo	Réserve Spéciale	MNG
26	Mantadia	Parc National	MTD
27	Marojejy	Parc National	MRJ
28	Marolambo	Parc National	MRL
29	Marotandrano	Réserve Spéciale	MRT
30	Masoala	Parc National	MSL
31	Mikea	Parc National	MKA
32	Montagne d'Ambre	Parc National	MDA



Nos Parcs et Réserves

Numéro	Aires Protégées	Statut Juridique	Acronyme
33	Nosy Hara	<i>Parc National</i>	NSH
34	Nosy Mangabe	<i>Parc National</i>	NMG
35	Nosy Tanihely	<i>Parc National</i>	NST
36	Nosy Ve Androka	<i>Parc National</i>	NSV
37	Pic d'Ivohibe	<i>Réserve Spéciale</i>	IVH
38	Ranomafana	<i>Parc National</i>	RAN
39	Tsaratanana	<i>Réserve Naturelle Intégrée</i>	TST
40	Tsimanampesotse	<i>Parc National</i>	TSP
41	Tsingy de Namoroka	<i>Parc National</i>	NRK
42	Zahamena	<i>Parc National</i>	ZHM
43	Zombitse Vohibasiasa	<i>Parc National</i>	ZVB



Localisation des Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks

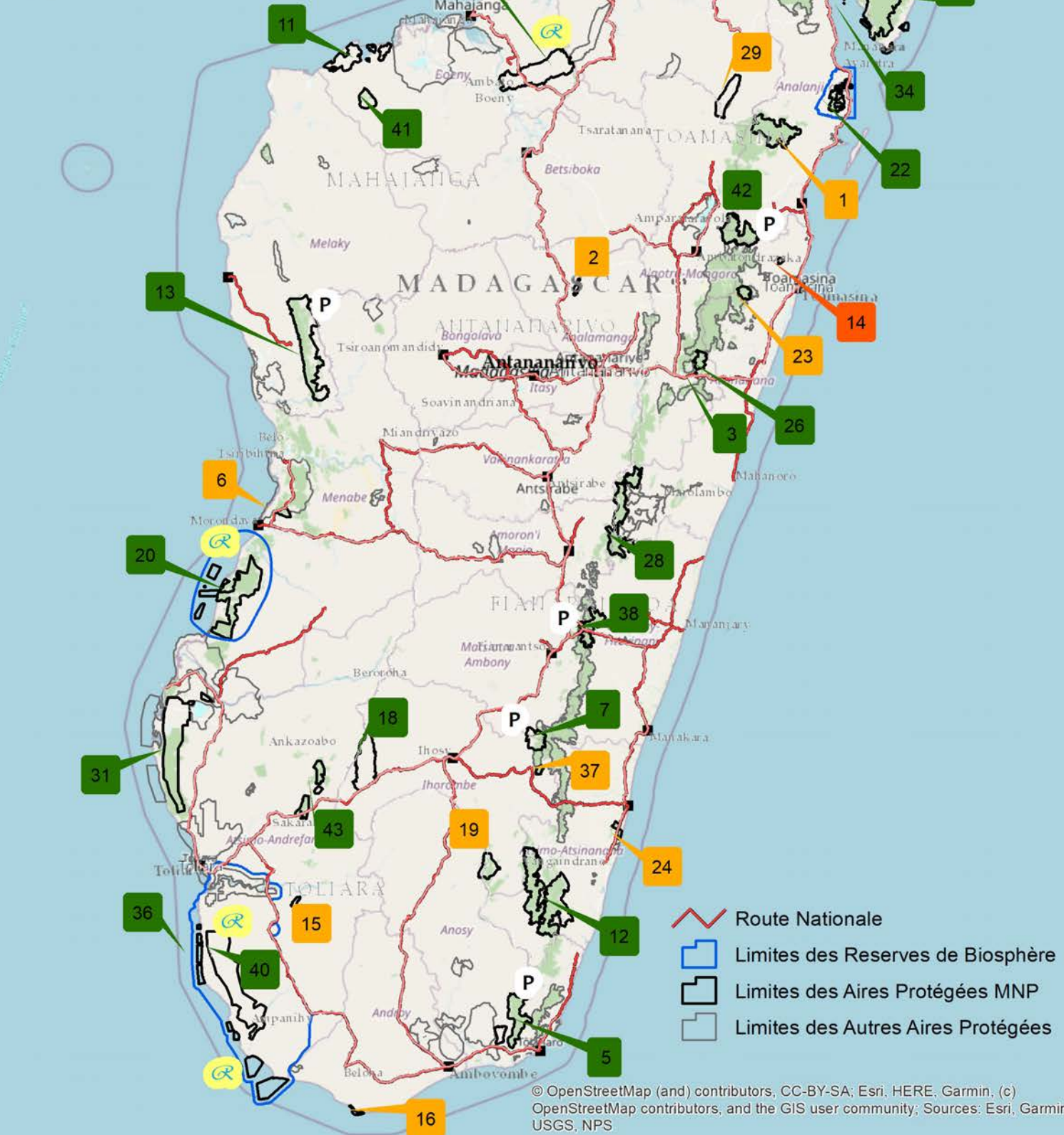
Réserve Naturelle Intégrale

Réserve Spéciale

Parc National

Site RAMSAR

P Site Patrimoine Mondial



Acronymes

AdF	Appel de fonds
AG	Assemblée Générale
AGP	Agents du Parc
AP	Aire Protégée
BAD	Banque Africaine pour le Développement
CA	Conseil d'Administration
CAC	Commissaires aux Comptes
CLP	Comité Local de Parc
COSAP	Comité d'Orientation et de Soutien aux Aires Protégées
CVAF	Chef de Volet Conservation et Finance
CVOP	Chef de Volet Opérationnel
DEAP	Droits d'Entrée aux Aires Protégées
DG	Directeur (ou Direction) Général(e)
DP	Directeur de Parc
DR	Directeur de Réserve
FAPBM	Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar
FI	Fonds d'Investissement
FP	Fonds Propres
GIZ	Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit GmbH
GRAP	Plan de Gestion du Réseau des Aires Protégées
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
GFW	Global Forest Watch
H/J	Homme/Jour
ICTE/VALBIO	Institute for the Conservation of Tropical Environment
IEG	Indice d'Efficacité de Gestion





Dr Mamy RAKOTOARIJONA

Chers collaborateurs au sein de Madagascar National Parks,

Je suis honoré de vous adresser mes salutations et je tiens à vous féliciter pour l'intrépidité et le dévouement que vous aviez accordé dans l'accomplissement de nos activités. En parfaite conscience du grand changement instauré au niveau du Siège et aussi dans les Sites, je tiens à témoigner l'effort fourni par chacun d'entre nous en vue de garder le rythme de travail et surtout l'adaptation à la restructuration institutionnelle. Dorénavant nous continuerons à avancer collectivement pour atteindre nos objectifs et respecter nos convictions étant d'assurer la gestion, la conservation et la protection des Aires Protégées.

Dans la continuité de nos réalisations, l'application de la politique de management de qualité est fondamentale pour assurer la pérennité des activités et surtout maintenir une performance durable au sein de l'entité. A cet égard, nous devons nous rappeler les raisons pour lesquelles notre institution combatte depuis fort longtemps. Les résultats obtenus sont très conditionnels au cours des années et ils représentent l'élément de mesure usité pour jauger nos performances.

Dans ces conditions, nous devons améliorer les résultats de travail en entretenant les efforts déjà établis et acquérir de nouvelles compétences. Il faut prendre en compte que la qualité du climat social au sein d'une entité est autant essentielle pour le développement d'une synergie évolutive. D'ailleurs la base d'une image institutionnelle commence à l'interne avant de se répandre dans l'environnement extérieur avec lequel elle interagisse. L'acquisition des nouveaux matériels, les entretiens des infrastructures, l'octroi des formations pour les employés démontrent dès lors notre volonté d'apporter du changement et la recherche de meilleur revenu.

Bien que la pandémie du Covid-19 a beaucoup impacté le secteur d'activité, nous devons nous apprêter à faire face aux conséquences. Après un passage dans une période difficile, il faut se ressourcer en revalorisant ses propres biens. Alors pour faire le plein d'énergie nous allons nous focaliser sur comment nous allons mieux exploiter les Parcs et Réserves. Pour cela, nous allons adopter des stratégies palpables qui vont booster nos aboutissements pour la notoriété des « joyaux » de notre Grande île. A travers nos partenariats, nous visons à propulser l'accomplissement de nos missions tout en tenant compte de notre part de responsabilité par rapport au développement au niveau des communautés locales des Parcs. Pour atteindre la grande majorité de nos cibles, nous avons commencé à donner de l'essor à la médiatisation de nos agissements et tonifier nos actions de sensibilisation.

Madagascar National Parks continue à poursuivre ses activités et sera toujours prête à pourchasser des nouveaux challenges pour préserver les valeurs des Aires Protégées afin d'allonger le plus possible la pérennité des héritages naturelles pour les futures générations. C'est pour cela que nous disons « *For Life* ».



Résumé exécutif

En 2021, après la finalisation de la mise en place effective de la réforme sur la revue approfondie de l'ensemble des postes du personnels au sein de l'entité, les personnels s'harmonisent et s'adaptent enfin avec les changements établis. Malgré le fait que le début de l'année a encore été frappé par la Covid-19, chacun a fourni des efforts pour maintenir le rythme de travail et pour faire fonctionner la synergie pour l'atteinte des objectifs communs. Les performances de l'équipe ont été tout de même considérable et mesurables compte tenu des nombreux résultats positifs constatés durant cette année.

Des nouveaux membres sont venus étoffer les pilons du Conseil d'Administration afin d'apporter leur appui et surtout de doter des idées innovantes pour affermir les stratégies de mise en œuvres de nos principales activités.

Dans l'optique d'aménager une bonne gouvernance environnementale, Madagascar National Parks avec l'appui du MEDD ambitionne toujours dans l'affiliation des riverains des Aires Protégées aux démarches de conservation de la biodiversité. Cette stratégie a apporté ses fruits dans le domaine de la Cogestion et que cela nous a conduit à contribuer en termes d'appui dans leurs activités génératrices de revenu. Effectivement, main dans la main avec les communautés rivéraines, nous avons mené des activités que nous résumons par la suite.

En se référant à l'axe conservation, une évolution a été constatée depuis l'année 2017 par rapport au niveau de menace du réseau. Les résultats saillant de l'année 2021 démontre que 92% de sites ont stagné sur leur degré de niveau menace, soit quatre (04) sites étant toujours au niveau de menace « haut », vingt (20) Sites dans le niveau de menace « moyen » et dix (10) Sites sont dans un niveau de menace « faible ». Les défrichements faits par les migrants illégaux ont fait passé le niveau de menace du Parc National d'Andohahela de « moyen » à « haut ». Cependant, la Réserve Spéciale de Pic d'Ivohibe passe de « faible » à « moyen » à cause des feux et celle de Cap Sainte Marie est passée de « faible » à « moyen » aussi à cause des déplacements des dunes de sable qui vont finir par les envahir.

Les évaluations révèlent des données accablant en termes de déperdition forestière en 2021. Etant donné que 1240 Ha de plus se rajoute au nombre relevé pour 2021 étant 6 828 Ha à comparer avec l'année 2020 où il y a une baisse considérable chiffrée à 5 588 Ha, subsistant une augmentation de 22%. Si en 2020, 1658 points feux ont été détectés ; en 2021 ils sont à 1 421 points feux.

Nos agents rencontrent souvent des difficultés durant les réalisations des activités, comme l'insécurité qui représente un grand frein dans la réalisation des activités, surtout en termes de suivi écologiques. Toutefois, à défaut de matériels, les agents ne peuvent pas livrer les données précises. Il y a des périodes dans l'année où certaines zones sont impénétrables à cause du climat, c'est aussi un obstacle dans l'exécution des tâches. Parfois les mains d'œuvre manquent surtout en cas d'urgence alors il faudra renforcer les sensibilisations pour redynamiser les équipes.

Le taux de réalisation des activités relativement à l'axe Conservation détient une moyenne de 75%. Globalement, 80% des sites ont un taux de réalisation des activités de conservation supérieur à 70% pour l'année 2021. Concernant l'axe Cogestion, les activités liées à la contribution de Madagascar National Parks au développement de la zone périphérique ont un taux de réalisation de 47%. Puisqu'elle concerne le développement, cette quotité nécessite un rehaussement et les différents projets tels que MIKAJY-USAID, PCD, RINDRA, COKETES, doivent renforcer leur stratégie pour avoir de meilleur accomplissement.

La naissance d'un petit propithèque dans le Parc National d'Isalo a signé l'année 2021 en permettant l'attouchement des lémuriers durant la réduction de la fréquentation de la zone, post Covid. La Réserve Spéciale de Manombo nous offre



Résumé exécutif

aussi un cadeau dans la découverte d'un nouveau site de nidification d'un *Ardeola idae*, étant une espèce endémique de Madagascar.

Le Projet de Pêche Côtière Durable a également marqué l'année 2021. C'est un projet de développement autour des Aires Protégées marines et côtières, priorisant celles sous la responsabilité de Madagascar National Parks pour appuyer la bonne gestion de ces Parcs. Commençant en 2018 pour une durée de 5ans, il est parmi le programme de gestion de la biodiversité marine, avec le financement de KFW. Pour l'année 2021, le taux de réalisation globale des projets a atteint les 67%. Ce résultat est déjà considérable mais nous pourrions encore s'y améliorer.

Pour l'axe marché prioritaire, l'Indice d'Autofinancement a encore chuté et est calculée à 1,49%. Cette valeur est encore minime par rapport à toutes nos activités. Après la longue période difficile, l'écotourisme voit une lueur de positivité et gagne une augmentation de visiteur de 22,82%. C'est également un point concret pour notre DEAP générant 158 026 000Ar pour 30 891 visiteurs dans l'année. Le secteur du tourisme a pris la conviction de se relever et entame une relance au niveau national durant l'année 2021. Suite à cela, Nosy Tanikely reste à la tête des Parcs les plus visités, ce mérite qu'il garde depuis 2017. Le classement est joint par Isalo, Lokobe, Andasibe et Ranomafana. Ces 05 Parcs ont le potentiel de représenter les 78,54 % de la totalité des nombres de visiteurs en 2021. Cependant, la section visite nature a aussi connu une augmentation de 68,4% par rapport à l'année précédente.

En termes de partenariat, Madagascar National Parks lance un projet sur le tourisme virtuel à travers le « **Projet Mandrisika** » avec l'EDBM. Ce projet est financé par PIC. En outre, il y a aussi le projet « **Résilience Climatique par la Préservation de la Biodiversité** » relié à l'écotourisme financé par BAD. Afin de raviver le tourisme national, nous avons ranimé les sensibilisations pour faire renaitre l'envie de visiter les Parcs et revaloriser l'esprit d'appartenance des patriotes. Ainsi, Madagascar National Parks participe à de nombreux évènements tant sur le plan national qu'international pour défendre ce concept. En septembre 2021, Madagascar National Parks a participé au Congrès de l'UICN à Marseille en profitant des ateliers et panels pour mettre en avant la visibilité de l'entité et aussi tisser des liens avec les partenaires potentiels.

L'année 2021 a été pour nos équipes, une introduction dans une relance indéfectible pour apporter une innovation et du rafraîchissement dans la politique de communication chez Madagascar National Parks. Des améliorations en termes de visuel ont été faites pour agrémenter l'image de l'entité ; suivis de plusieurs productions audiovisuelles pour atteindre le plus de cible à travers la masse média avec la collaboration des membres du centre de recherche CERCOM. Afin de renforcer la sensibilisation et la conscientisation des collectivités, des spots audiovisuels ont été réalisés et nous a permis d'atteindre une large gamme de cible et obtenir des impacts positifs dans leur changement de comportement.

Dans le cadre de l'axe Management, l'utilisation du Management Effectiveness Tracking Tool a permis d'émettre une évaluation mesurable depuis ces deux dernières années. Et nous pouvons absolument constater que les résultats obtenus pour l'année 2021 sont plus ou moins satisfaisant. Bien que des améliorations doivent encore être mise en œuvre tant pour la planification des actions que pour les processus d'élaboration.

Suite à la réforme, nous avons atteint une réduction de 1,9 milliard MGA relativement aux charges du personnel. Madagascar National Parks bénéficie encore de la certification ISO9001-2015 pour 2021 et l'année suivante. Cela reste un grand privilège après l'exécution de l'audit fait par l'équipe de l'AFNOR. Outre, le GAP de financement est aussi comblé cette année.



Résumé exécutif

Dans le but d'apporter une harmonie vis-à-vis des compétences et des employés aux activités de l'entité, nous avons développé la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. Cette méthode nous a permis d'atteindre les objectifs à moyen et à court terme et jauger les potentialités. Et proportionnellement à l'adoption de cette méthode, le personnel a bénéficié des renforcements de capacité par le biais de plusieurs formations. Dans le respect des normes de travail et aussi pour rehausser notre notoriété ainsi que notre image, l'acquisition de nouveau matériel et la restauration des infrastructures ont été priorisées.

Le taux de réalisation financière a chuté de **16%** en comparant avec les chiffres de l'année 2020. En 2021, il est inventorié à **63%**. Dans la comptabilité, le basculement vers **TOM2PRO** assure l'alimentation des outputs liés aux réalisations. La mise à jour du manuel de procédure administrative et financière a commencé au début du deuxième semestre en 2021 et cela s'achèvera à la fin du premier trimestre 2022.

La réforme a apporté beaucoup de changement tant au niveau de l'environnement social qu'au niveau de l'accomplissement du travail mais les résultats obtenus durant l'année 2021 prouve que les efforts ont payé et ont apporté leurs fruits. Des évaluations sont effectuées à la fin de chaque année et à partir des achèvements nous estimons les exploits et les points à améliorer. L'orientation pour la continuité des activités est basée sur les réalités tangibles au cours du temps de travail et l'application de stratégies fiables permettra de positiver les futurs aboutissements de Madagascar National Parks.





AXE STRATÉGIQUE CONSERVATION



Axe Stratégique >> CONSERVATION

• INDICATEURS CLÉS

Les indicateurs clés choisis par Madagascar National Parks pour l'axe conservation pour mesurer l'objectif général qui est « **La biodiversité des Parcs et Réserves est conservée de manière soutenue et efficace à travers des outils à base scientifique ainsi qu'un plan d'aménagement, de gestion et de développement** » sont la diminution des niveaux de menaces globales dans les Aires Protégées, la décroissance progressive des pertes d'habitats au niveau du réseau et l'augmentation significative du taux des verbalisations des infractions.

Tableau 01 : Evolution des indicateurs clés de l'axe conservation

Résultats attendus MNP	Objectifs de gestion	Indicateurs						
		Intitule		Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021
La biodiversité des Parcs et Réserves est conservée de manière soutenue et efficace à travers des outils à base scientifique	Niveau de menace faible	% des AP à Niveau de menace	Très Haute	0%	0%	0%	0%	0%
			Haute	26%	24%	19%	11%	13%
			Moyenne	54%	58%	51%	57%	58%
			Faible	21%	18%	30%	31%	29%
	Zéro perte couverture forestière	Déperdition forestière en Ha	10 723	12 298	10 896	5 588	6 828	
	Diminution feux (source MODIS 6.1)	Nb points de feu détectés	1 794	1 952	1 344	1 658	1 421	
		Ha brûlés (Forêt et autres)	112 670	70 008	51 672	80 014	61 742	
	Poursuite effective des infractions	Taux verbalisés des infractions rapportées	46%	40%	27%	7%	10%	

NIVEAU DE MENACE

Le niveau de menace du réseau a, d'une manière générale, évolué depuis 2017. Aucun site n'a plus présenté un niveau de menace « **très haut** ». Le niveau de menace « **faible** » pour les **30%** des sites définis dans le plan stratégique 2017 – 2021 a été déjà atteint en 2020 tandis que le niveau de menace « **haut** » persiste encore pour **13%** des sites.



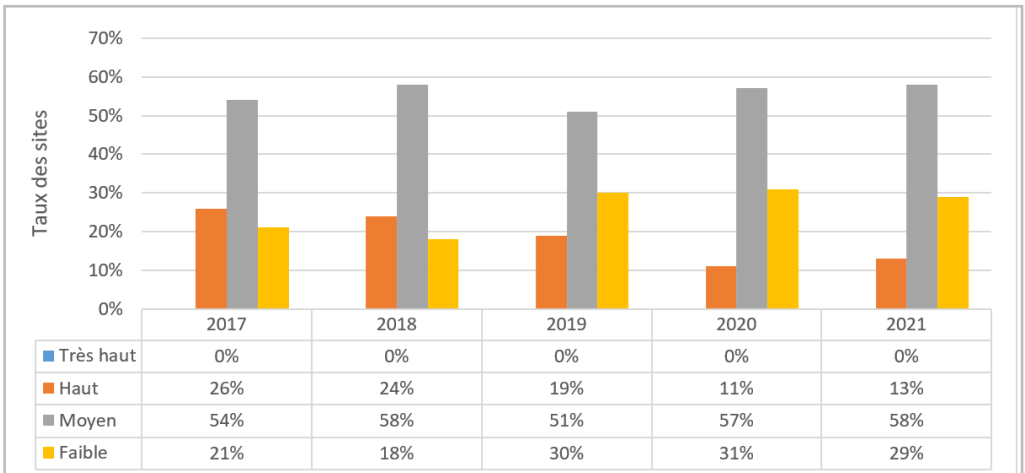


Figure 01 : Evolution de niveaux de menace de réseau MNP

En 2021, la situation de niveaux de menace pour les 91% des Sites n'a pas changé : quatre (04) sites sont restés au niveau de menace Haut (Ankarana, Masoala-Nosy Mangabe, Mikea et Zombitse Vohibasia), vingt (20) sites sont restés au niveau de menace Moyen et dix (10) sites sont restés avec le niveau de menace Faible.

Par contre, le Parc National d'Andohahela est passé du niveau de menace Moyen à Haut à cause de la hausse des défrichements dans sa forêt dense humide de basse et de moyenne altitude. Ce fait est étroitement lié à l'augmentation des cas d'occupations humaines illicites dans cette partie humide. Les Réserves Spéciales de Pic d'Ivohibe et de Cap Sainte Marie sont passées du niveau de menace Faible à Moyen. Pour le cas de la Réserve Spéciale de Pic d'Ivohibe, cette augmentation est due à la forte menace du feu et pour le cas de la Réserve Spéciale de Cap Sainte Marie, la Réserve fait face au déplacement et à l'envahissement des dunes de sable sur une dizaine de kilomètre de longueur.

Les niveaux de menace de chaque site sont présentés en annexe.

DEPERDITION FORESTIERE EN HECTARE

Une déperdition forestière de 6 828Ha a été évaluée pour tout l'ensemble des Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks en 2021 ; si elle a été évaluée à 5 588 Ha en 2020 ; soit une augmentation de 22% par rapport à 2020 mais une diminution de 30% par rapport à la moyenne de ces 5 dernières années (2017-2020).

Les valeurs de déforestation utilisées par Madagascar National Parks pour ces 03 dernières années sont issues des données libres de Global Forest Watch, recoupées par des traitements d'images satellitaires Landsat 08 dans certaines Aires Protégées comme le cas d'Ankarafantsika, de Kirindy-Mite et de Zahamena et aussi vérifiées par nos agents sur les terrains jusqu'à ce jour à hauteur de 25%.

Cette augmentation de la déperdition forestière a été largement impactée par les feux détectés dans le Parc National d'Ankarafantsika durant le mois de Septembre et Octobre dernier et aussi par le cas d'occupations humaines illicites dans le Parc National d'Andohahela.

Les cas du Parc National de Baie de Baly, du Parc National de Befotaka Midongy, du Parc National de Kirindy Mite et de la Reserve Naturelle Intégrale de Tsaratanana restent toujours préoccupants. Les principales causes sont les défrichements avec mise à feu pour une plantation future.

Par contre, une diminution de la déforestation a été constatée dans le Parc National de Zombitse Vohibasia, dans le Parc National de Marolambo, de même dans le Parc National de Mikea.



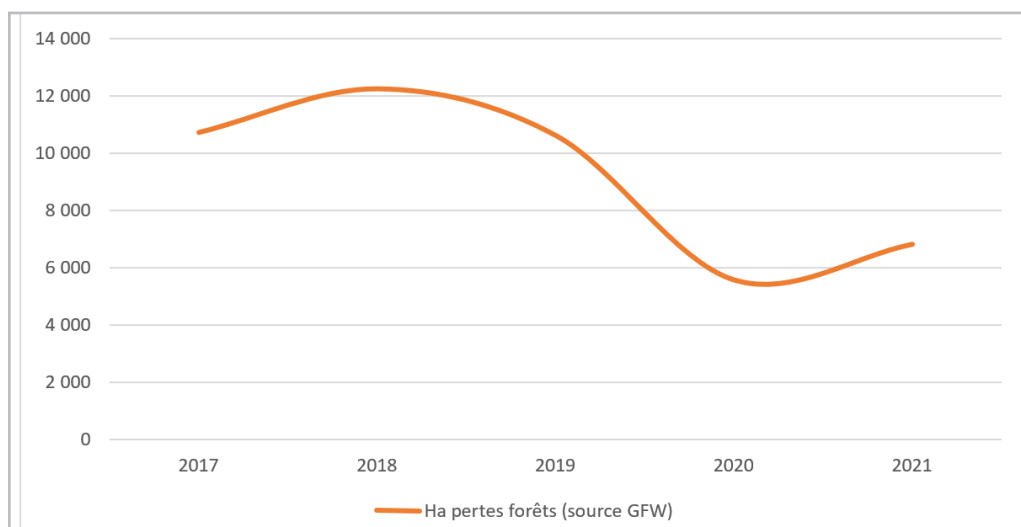


Figure 02 : Perte de forêts en Ha (source GFW)

NOMBRE DE POINTS FEUX DETECTES ET HECTARES BRULES

En 2021, **1 421** points de feu pour une superficie de **61 742 Ha** brûlée ont été détectés dans l'ensemble des Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks contre **1 658** points de feux pour une superficie brûlée de **80 014 Ha** en 2020. Soit une diminution de l'ordre de **17%** pour les points feux et une diminution de l'ordre de **30%** pour les hectares brûlés. Les superficies brûlées ne concernent pas uniquement les forêts et les forêts brûlées ne sont pas forcément des déforestation.

Les sites les plus touchés par ces points sont le Parc National de Bemaraha, le Parc National de Kirindy Mite, le Parc National d'Ankarafantsika, le Parc National de Befotaka Midongy et de la Réserve Naturelle Intégrale de Tsaratanana. Les principales causes rapportées par l'équipe de terrains concernant les feux touchant les Aires Protégées sont surtout des feux criminels (feux mis volontairement en vue de nuire), des feux dues à l'agriculture itinérante, des feux pastoraux, des feux pour l'emploi à la chasse, des feux de carbonisation et des feux pour effacer les traces faites par les Dahalo.

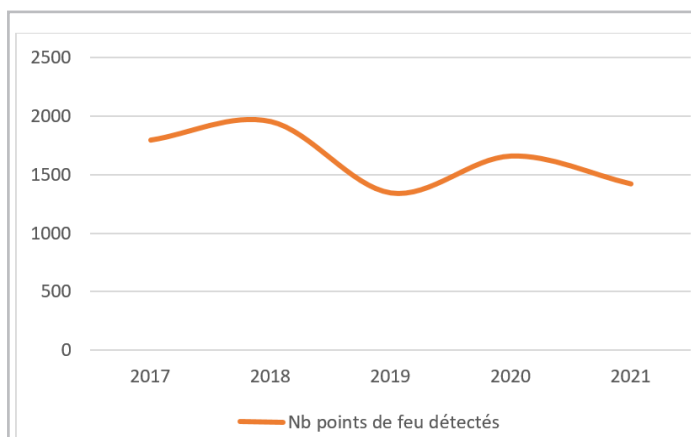


Figure 03 : Nombre de points de feux détectés dans les Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks

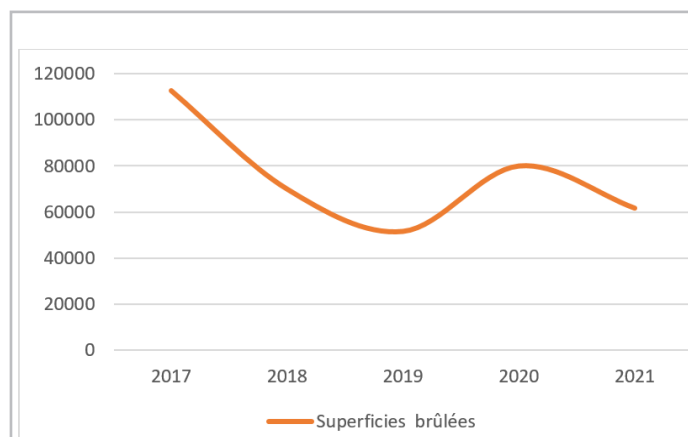


Figure 04 : Superficies brûlées en hectares dans les Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks



TAUX VERBALISES DES INFRACTIONS RAPPORTEES

Le taux d'infractions verbalisées pour l'année 2021 est de **10%** (329 infractions verbalisées sur 3 379 infractions rapportées) s'il a été de **07%** en 2020 (298 infractions verbalisées sur 4 181 infractions rapportées).

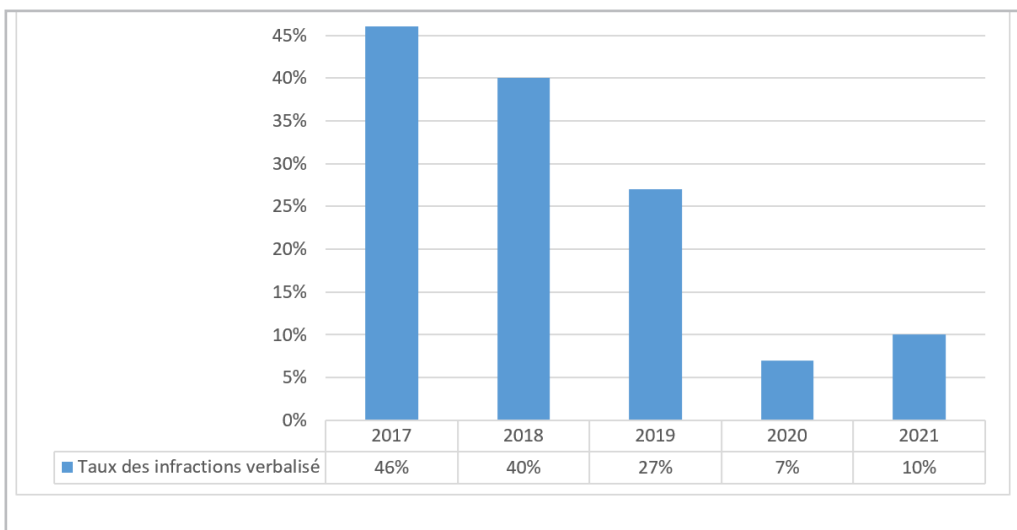


Figure 05 : Taux des infractions verbalisées

Malgré une légère augmentation par rapport à l'année précédente, le taux de verbalisation des infractions reste très faible. Ce faible taux s'explique par le fait que la majorité des infractions sont des auteurs inconnus.



Photo 01 : Suiui des infractions dans le Parc National de Befotaka, Midongy du Sud

Les taux de verbalisation des infractions par site sont présentés en annexe.



• PRINCIPALES RÉALISATIONS TECHNIQUES

Le taux de réalisation des activités de conservation pour 2021 est en moyenne de **75%** variant de **14%** (Cap Sainte Marie) à **168%** (Sahamalaza). En comparaison avec l'année 2020, ce pourcentage a diminué de **4%**. En effet, des très importantes régressions ont été observées dans certains sites comme le cas de Cap Sainte Marie où le taux est passé de **52%** à **14%**, pour le cas d'Andohahela qui est passé de **56%** à **48%** et de Kirindy Mite qui est passé de **109%** à **71%**. Par contre, **80%** des sites ont un taux de réalisation des activités de conservation supérieur à **70%** pour l'année 2021.

Tableau 02 : Taux moyens de réalisation des activités

Activités de conservation	Taux de réalisation
Contrôle et surveillance des Aires Protégées	101%
Suivi écologique	78%
Entretien des infrastructures de conservations	47%
Services communs pour la conservation	90%

En général, la non-réalisation de toutes les activités de conservation s'explique par :

- Les contraintes financières (fonds non disponibles à temps ou budget très limité) : les gestionnaires sont contraints de focaliser leurs efforts dans la mise en œuvre des activités de patrouilles et de surveillance (**101%**), d'Information-Communication-Education (**90%**) et de suivi écologique (**77%**). En cas de feux déclenchés, les activités de lutte contre les feux sont également priorisées ;
- L'insécurité dans les Aires Protégées : pour le Parc National d'Andohahela, par exemple, les activités de suivi écologiques ont été annulées dans la zone de transect de tortue terrestre. Il en est de même pour le Parc National de Bemaraha où les activités de suivi écologiques ont été annulées dans la zone de transect reptile à Tsiandro et dans la zone de restauration dans cette zone. Pour le Parc National de Kirindy Mite, toutes les activités liées aux interventions de **CLP** dans l'Aire Protégée ont été annulées ;
- L'insuffisance des moyens et équipements (**GPS** et/ou **DATALOGGER**) : des patrouilles effectuées par les **CLP** n'ont pas pu être enregistrées dans le logiciel **SMART**, faute de coordonnées géographiques ;
- L'inaccessibilité des zones d'intervention pendant une certaine période de l'année : cas du Parc National d'Andringitra, du Parc National de Masoala, de la Reserve Spéciale d'Ambatovaky (inondation dans la zone de transect) et du Parc National de Bemaraha (montée des rivières Beboka et Mejamoja) ;
- L'indisponibilité des **CLP** et des mains d'œuvre locales à cause du calendrier cultural, comme à Ambatovaky où les **CLP** sont occupés par les récoltes de girofle au troisième trimestre.

CONTROLE ET SURVEILLANCE DES AIRES PROTEGEES

Les agents de Madagascar National Parks ont déployé beaucoup plus d'effort d'une année à une autre depuis 2019 pour l'activité de contrôle et surveillance des Aires Protégées.



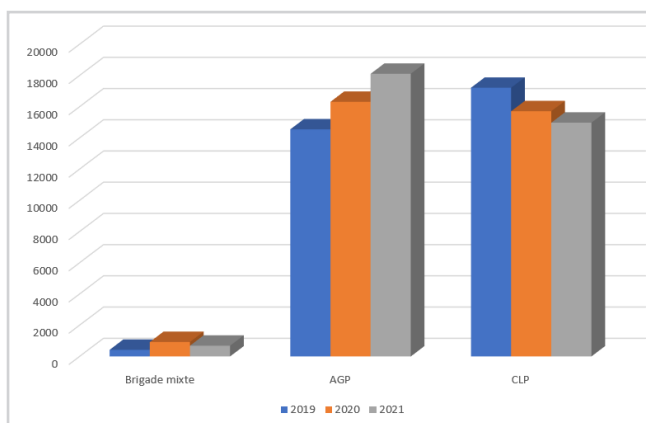


Figure 06 : Nb total de jour de patrouille

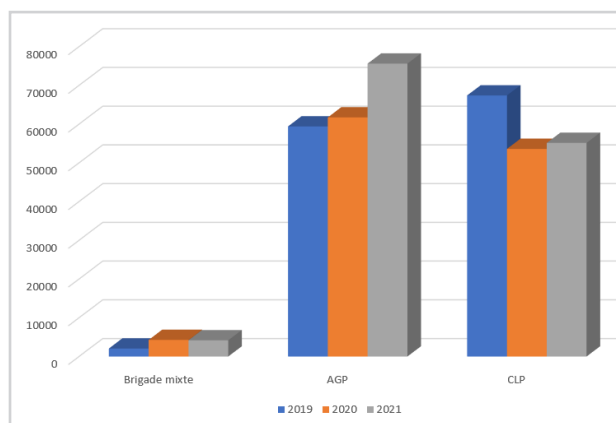


Figure 07 : Nb total d'heure de patrouille

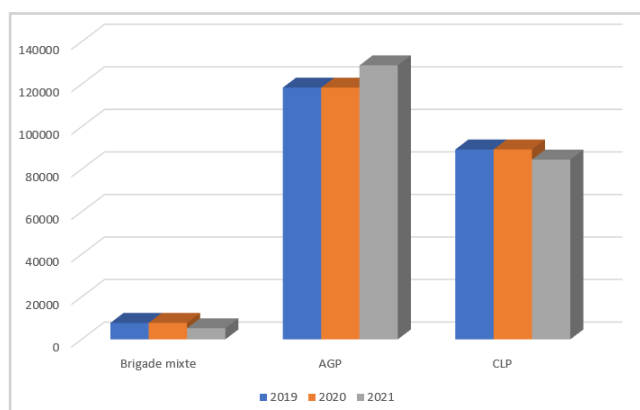


Figure 08 : Nb totale de distance parcourue

Ces efforts ont été conjugués par les surveillances effectuées par les Comités Locaux des Parcs ainsi que les interventions des brigades mixtes composées des Officiers de Police Judiciaire (Agent de l'administration forestière et force de l'ordre), des Agents de Madagascar National Parks et des CLP et a permis à une nette diminution de la coupe sélective enregistrée. En effet, l'application du principe « **zéro tolérance** » du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a permis de réduire la circulation des produits forestiers. Par contre, le trafic d'or (légal ou illégal) s'est beaucoup développé par l'appât du gain facile que représente ce secteur.

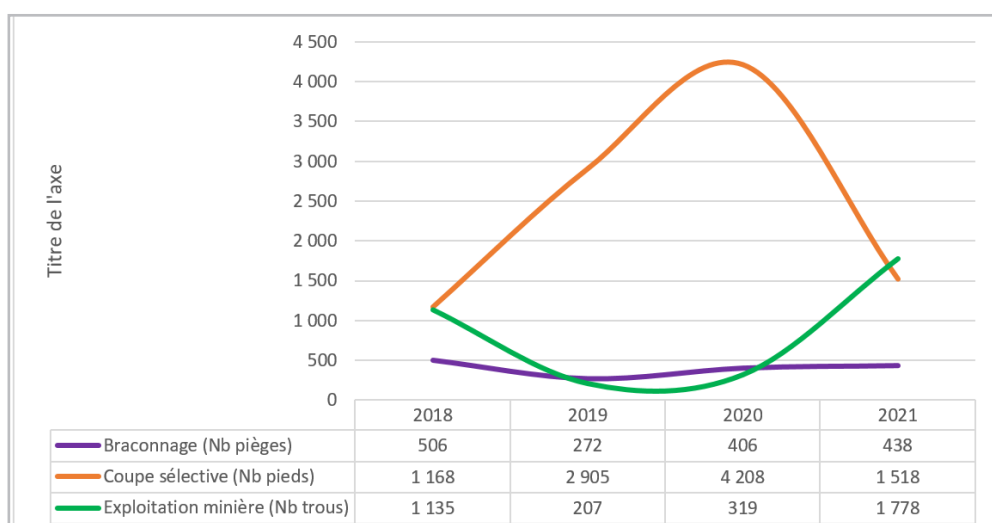


Figure 09 : Evolution des pressions majeures dans le réseau





Photo 02 : Patrouilles AGP dans
le Parc National d' Isalo



Photo 03 : Mission de brigade mixte
dans le Parc National de Kirindy Mite

SUIVIS ECOLOGIQUES

Suivis écologiques terrestres

D'une manière générale, les résultats obtenus ont montré une stabilité des espèces suivies.



Tableau 03 : Les suivis écologiques réalisés

Type de suivi écologique	Nb sites concernés	Taux de réalisation
Suivi des Lémuriens	40	93%
Suivi des tortues terrestres et d'eau douce	7	54%
Suivi d'autres espèces animales	9	46%
Suivi des oiseaux	4	63%
Suivi de la régénération des forêts	26	93%
Suivi de la phénologie des espèces nourricières	30	83%

L'année 2021 a été marquée particulièrement par la naissance d'un petit propitèque, dont la mère a été solitaire depuis plusieurs années à Namaza dans le Parc National Isalo. La diminution de la fréquentation de cette zone touristique depuis la pandémie COVID-19 a permis le rapprochement d'un male.

Par ailleurs, un nouveau site de nidification d'une espèce d'oiseau endémique de Madagascar, en danger, *Ardeola idae* a été identifié dans la Réserve Spéciale de Manombo.

Photo 04 : Site de nidification de *Ardeola idae* à Manombo

Suivi écologique marin

Le suivi écologique marin se subdivise en deux groupes : le suivi effectué par l'équipe « suivi écologique marin » de Madagascar National Parks et les suivis effectués par l'équipe de chaque site.

La plongée effectuée par l'équipe de suivi s'effectue annuellement au niveau de chaque site. Pendant ces suivis, l'équipe de suivi évalue l'état de santé de la biodiversité marine : les récifs coralliens, les invertébrés ainsi que les poissons.

En outre, chaque site effectue mensuellement des suivis spécifiques comme les suivis des mangroves, le suivi de ponte des tortues de mer, le suivi des phanérogames et le suivi des oiseaux (Aigle pêcheur). Madagascar National Parks dispose actuellement 24 plongeurs certifiés.



Tableau 04 : Nombre de certificat PADI délégué à l'équipe de suivi écologique marin de MNP

Niveau de certificat	2017	2018	2019	2020	2021
Open Water Diver	5	10		7	1
Advanced open water	3	3		3	
Rescue Diver	2	1			
Dive master					2
Total	10	14	0	10	3

RESTAURATION DES HABITATS DEGRADEES

En 2021, la restauration des habitats dégradés a été réalisée à 87%.

Tableau 05 : Taux de réalisation des activités de restauration des habitats dégradés

	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
Ha habitats sous restauration active	2 034	1989,32	98%
Ha habitats sous restauration passive	2 326	2623,87	113%
Ha traités contre les plantes envahissantes	135	88,57	66%

Restauration active

La restauration active inclut l'ensemble des interventions de plantations d'arbres à l'intérieur de l'Aire Protégée ayant pour but de favoriser ou d'accélérer le retour à l'état souhaité d'un habitat dégradé par les feux ou autres pressions. Ces restaurations sont réalisées en collaboration avec les partenaires et dans le cadre des projets intervenants dans le site.

- A Ankarafantsika, 754,31 ha ont été mis sous restauration active en 2021, grâce à la collaboration avec le projet COKETES, Planet Madagascar, Eden Project, SINGF et Royal Botanic Garden Kew.
- Dans le Parc National Masoala, l'équipe a pu réaliser 150ha dans trois sites sur financement FERI, 39ha à Ambatoleidama avec Zoo de Zurich, 58ha avec WCS, 09 ha avec les communautés locales sur financement FAPBM, 03ha de mangroves et 270ha avec Projet Mikajy soit au total 529ha.
- Dans le cadre du projet financé par SOS African Heritage, le Parc National de Kirindy Mite a pu mettre sous restauration active 200ha de forêts sèches dégradées par les feux et 20 ha de mangroves.
- Le Parc National d'Isalo a réalisé 161,41 ha, par la mise en terre de 257 600 graines de *Bismarkia nobylis* (*Mokoto*) dans les savanes et les forêts sclérophylles de moyenne altitude dégradée.
- Pour les restes, les réalisations se répartissent comme suit : 41,30ha à Ranomafana, 38ha à Manombo, 35ha à Montagne d'Ambre, 30,70ha à Zombitse Vohibasia, 30ha à Andringitra, 25ha à Marojejy, 24ha à Marolambo, 20ha à Bemaraha, 10ha à Beza Mahafaly, 10ha à Ambohitantely, 7,57ha à Betampona, 5ha à Ankarana, 4ha à Sahamalaza, 3,78ha à Kalambatritra, 2ha de chaque à Tsimanampesotse, Nosy Hara, Mananara-Nord, Mikea et Analamerana et 0,25ha à Lokobe.



Tableau 06 : Taux de réalisation des activités de restauration active

	Objectifs	Réalisations	Taux de réalisation	% objectifs 2021	% réalisations 2021
AKF	0	754,31		0%	37,92%
ANL	0	2		0%	0,10%
BMR	0	20		0%	1,01%
MKA	0	2		0%	0,10%
MRL	0	24		0%	1,21%
SML	0	4		0%	0,20%
TSP	0	2		0%	0,10%
NSH	1	2	200%	0,05%	0,10%
KLB	8	3,78	47%	0,39%	0,19%
LKB	9	0,25	3%	0,44%	0,01%
ABT	10	10	100%	0,49%	0,50%
BZM	10	10	100%	0,49%	0,50%
MRT	10	0	0%	0,49%	0%
BTP	12	7,568	63%	0,59%	0,38%
AHL	15	0	0%	0,74%	0%
MNN	15	2	13%	0,74%	0,10%
ANK	20	5	25%	0,98%	0,25%
ARG	30	30	100%	1,47%	1,51%
MTD	30	0	0%	1,47%	0%
ZVB	30	30,7	102%	1,47%	1,54%
MDA	31	35	113%	1,52%	1,76%
MNB	40	38	95%	1,97%	1,91%
MRJ	43	25	58%	2,11%	1,26%
ABV	200	0	0%	9,83%	0%
KRM	200	250	125%	9,83%	12,57%
MSL	250	529	212%	12,29%	26,59%
RAN	400	41,3	10%	19,67%	2,08%
ISL	670	161,409	24%	32,94%	8,11%
	2034	1989,32			



Restauration passive

Environ **80%** des restaurations passives réalisées ont été effectuées dans les forêts dégradées du Parc National d'Isalo (*forêt sclérophylle de moyenne altitude, forêt ripicole des canyons*), totalisant une superficie de **2110ha**. Pour ce faire, le site a identifié, délimité, marqué et matérialisé les zones à restaurer afin de les protéger contre le feu et assurer ainsi la régénération naturelle assistée.



Photo 05-06-07-08 : Restauration forestière à Masoala
transport des jeunes plants et plantation



Traitement des plantes envahissantes

La lutte contre les plantes envahissantes a concerné cinq (**05**) sites à savoir : Marolambo (**5ha**), Betampona (**7,5ha**), Beza Mahafaly (**10ha**), Montagne d'Ambre (**16ha**) et à Manombo (**50ha**). Le traitement de plantes envahissantes se fait avec les AGP, les CLP et si nécessaire avec l'appui de la main d'œuvre locale.

- Dans la Réserve Spéciale de Manombo, les espèces traitées sont : *Cecropia peltata*, *Acacia mangium* et *Grevillea banksii*.
- Dans le Parc National de Montagne d'Ambre, il s'agit de déraciner et d'évacuer hors du Parc, les plants de *Datura stramonium* qui envahissent la zone de service du Parc.



- Dans la Réserve Naturelle Intégrale de Betampona, le traitement de *Takohaka* (*Rubus moluccanus*) a été réalisé en partenariat avec Madagascar Fauna and Flora Group (MFG) dans le cadre du projet COKETES (Conservation of Key Threatened Endemic and Economically Valuable Species) de 2,1ha, et le traitement de *Longoza* (*Aframomum angustifolium*) sur une superficie de 5,47ha a été réalisée dans le cadre du projet LEC (Living Earth Collaborative).

- A Beza Mahafaly, cette activité consiste à enlever les Raketa (*Opuntia sp*) dans la forêt.



Photo 09 : Traitement des plantes envahissantes dans la Réserve Spéciale de Manombo



Photo 10 : Traitement des plantes envahissantes (Raketa) dans la Réserve Spéciale de Beza Mahafaly

INFRASTRUCTURES DE CONSERVATION

Les activités d'aménagement et d'entretien des infrastructures de conservation ont été mis en œuvre à 47%. A cause de l'indisponibilité des fonds et du retard dans la planification des activités, plus de la moitié des activités n'ont pas été réalisées, particulièrement les entretiens des pistes de surveillance (Kirindy Mite : 47%, Ranomafana : 0%), des postes de garde (Mantadia, Montagne d'Ambre, Marolambo et Tsimanampesotse : 0%), des tours de guets (Ankarafantsika, Ranomafana : 0%), des barrières de contrôle (Befotaka-Midongy, Montagne d'Ambre : 0%) et des impluviums (Ankarafantsika, Baie de Baly : 0%).



Tableau 07 : Taux de réalisation de l'aménagement et entretien des infrastructures de conservation

	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
Km limites externes et noyau dur matérialisées/entretenues	1313	982	75%
Km piste de surveillance entretenues	169	98	58%
Nb postes de garde construit/entretenus	26	14	54%
Nb de tours de guet entretenus	3	0	0%
Nb barrières entretenues	5	2	40%
Km pare feux ouverts/entretenus	1217	1078	89%
Nb impluviums (point d'eau) construits/entretenus	15	0	0%

- Les limites externes et les limites du noyau dur sont entretenues périodiquement afin de les maintenir flagrant et faciliter ainsi la mise en application du Code des Aires Protégées (COAP). Sur les **982km** réalisés : **65 km** de limites extérieures (dont **40km** à Befotaka, Midongy et **10km** à Sahamalaza) et **5 km** de limite du noyau dur (Montagne d'Ambre) ont été matérialisés ; **705 km** de limites extérieures (dont 255km à Marojejy, **106km** à Marolambo, **141km** à Masoala) et **207 km** de noyau dur (dont **89km** à Marolambo et **44 km** à Betampona) ont été entretenus.

- **98 km** de pistes de surveillance ont été entretenues dont **62km** à Ankarafantsika et **36km** à Kirindy Mite.

- **14** postes de garde qui servent d'abri aux agents en mission à l'intérieur de l'Aire Protégée et **2** barrières de contrôle (à Lokobe et Mantadia) pour assurer la réglementation des circulations dans les Aires Protégées ont été entretenus.

- L'ouverture/entretien des pares-feux consiste à mettre à feu ou décaper toute la végétation herbeuse sur toute la longueur prévue du pare feu, en collaboration avec les populations riveraines. Pour l'année **2021**, **31km** de pare feux ont été ouvert dont **13km** à Andohahela et **1047 km** de pare feux ont été entretenus, principalement dans les aires protégées où les risques liés aux feux sont élevés dont **244km** à Isalo, **148km** à Mikea, **131km** à Baie de Baly, **101km** à Ankarafantsika et **90km** à Kirindy Mite.

- Sur les **15** prévus, aucun impluvium n'a été construit ni entretenu pour cette année.



Photo 11 : Entretien des limites externes dans la RS Ankarana





Photo 12 : Entretien des limites dans la RS Marotandrano



Photo 13 : layon et renforcement des tracages à Betampona



Photo 14 : Confection des plaques de marquage de limites de noyau dur à Tsaratanana



Photo 15 : Poste de garde entretenu à Tsaratanana



Photo 16-17 : Entretien postes de gardes dans le Parc National de Baie de Baly





Photo 18 : Barrière de contrôle entretenu au Parc National de Lokobe



Photo 19 : Entretien pares-feux à Mikea



Photo 20 : Entretien pares-feux à Marotandrano



Photo 21-22 : Entretien pare feux à Baie de Baly



INFORMATION, EDUCATION ET COMMUNICATION

Les activités ont été réalisées à **90%** pour l'année 2021.

Tableau 08 : Taux de réalisation des activités d'Information, Education et Communication

	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
Nb plaidoyers décideurs	75	68	91%
Nb manifestations	42	41	98%
Nb villages sensibilisés	424	413	97%
Nb d'écoles sensibilisées	113	84	74%

La réalisation des éducations environnementales au niveau des écoles a été handicapée par l'arrêt des cours et la fermeture des écoles dus à la crise sanitaire du mois de mars au mois de mai dans presque tous Madagascar.

Les principaux messages transmis pendant les sensibilisations auprès des décideurs sont :

- Le rappel à la responsabilisation de tout un chacun dans la conservation de la biodiversité et dans la protection de l'environnement.
- La mobilisation des parties prenantes dans les actions de lutte contre les feux et les principales pressions.
- Le renforcement de collaboration et de partenariat.

Pour faire connaître et aimer la biodiversité aux élèves et pour les rendre plus sensible à la protection de l'environnement, diverses activités ont été réalisées comme la rencontre avec les élèves en classe, la mise en place de pépinière et reboisement, l'utilisation du **KIT MAD'ERE**, les visites nature dans les aires protégées.

Durant les sensibilisations villageoises, les messages véhiculés s'articulent principalement autour de la lutte contre les pressions qui menacent chaque Aire Protégée ainsi que la vulgarisation et la communication des législations en vigueur.



Photo 23 : Lobbying des décideurs à Ankarana



Photo 24 : Sensibilisation Ecole à Ankarana





Photo 25-26 : Sensibilisation Ecole à Lokobe



Photo 27 : Sensibilisation uillageoise à Zombitse Uohibasia





AXE STRATÉGIQUE COGESTION



Axe Stratégique >> COGESTION

• INDICATEURS CLÉS

Tableau 09 : Evolutions des Indicateurs clés de l'axe Cogestion

Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Bases communautaires représentées au sein COSAP	68%	68%	67%	60%	61%
Surface de l'AP surveillée par les CLP	68%	66%	68%	61%	70%
Périmètre transféré total	47%	47%	51%	27,95%	28,73%
Retombée économique pour les riverains (en million d'Ariary)	8 740	8 486	10 588	6 359	6 438

D'un point de vue globale, les indicateurs clés de l'axe cogestion affichent une certaine stabilité entre 2017 et 2019, une baisse et par la suite constatée. Il est à supposer que la crise sanitaire ayant débuté au début de 2020 est à l'origine de cette baisse due au multitude de restrictions et d'interdictions de déplacements tant national qu'à l'international et qui ont eu comme première conséquence une diminution exponentielle de la fréquentation touristique dans les aires protégées et donc une diminution proportionnelle des droits d'entrées aux aires protégées qui financent pourtant en partie, tant les activités opérationnelles que le fonctionnement du Réseau Madagascar National Parks.

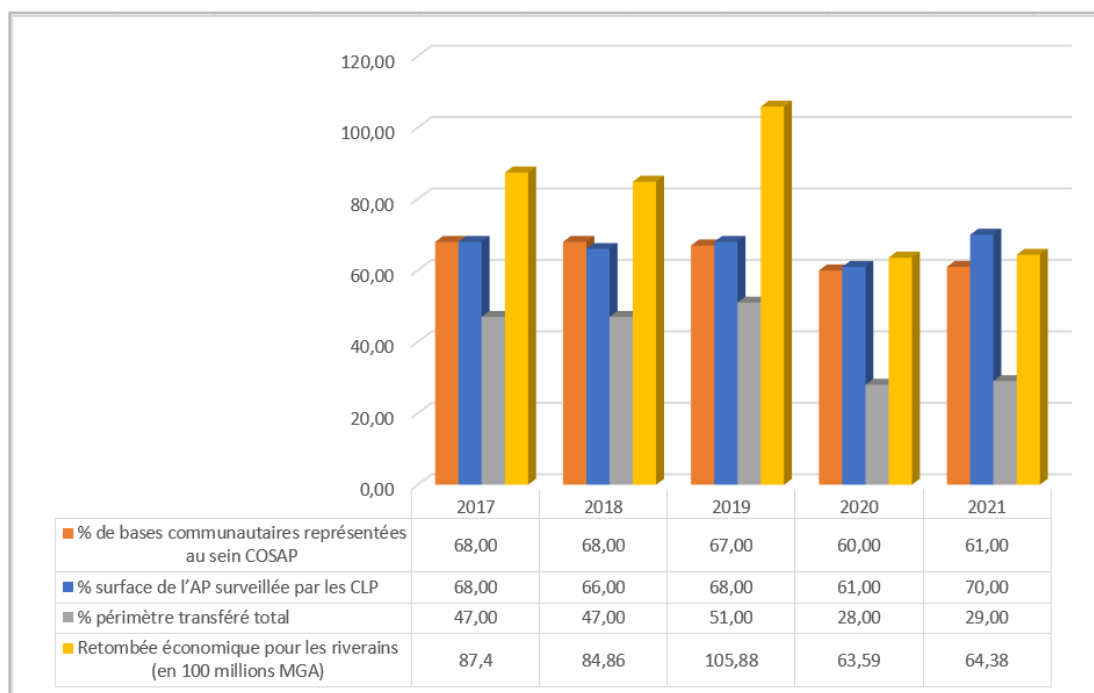


Figure 10 : Evolution des indicateurs clés



• PRINCIPALES RÉALISATIONS TECHNIQUES

Les activités de conservation, de cogestion concourent à faire baisser le niveau de menace au niveau des **AP**, bien qu'il y ait eu des paramètres exogènes comme les incidences politiques et le contexte socio-économique.

La coopération et l'implication des **CLP** dans la co-surveillance n'ont connu aucune baisse entre 2017 et 2021. En effet, pour un taux de **46% HJ** de co-surveillance en 2017, en 2021 ce taux est de l'ordre de **86%**.

De toutes les activités de l'axe cogestion, celles relatives à la contribution de MNP au développement de la zone périphérique sont celles qui enregistrent le plus faible taux de réalisation qui est de **47%**. Les activités d'appui au développement de la zone périphérique des Aires Protégées qui ont été réalisées sont :

- Parc National de Kirindy Mite : La formation en maintenance et installation des équipements solaires par **BC** Mada. Le développement de l'agriculture durable et la création d'activités génératrices de revenus par la formation et la dotation de semences par le projet **MIKAJY-USAID** ;
- Parc National de Marolambo, sous l'appui du projet **RINDRA** de l'Union Européenne, le Parc a pu faire des dotations de cheptel, de semences et de matériels agricoles pour **49** organisations paysannes et **186** Populations Affectées par le projet (**PAP**), la construction de barrage (**30%** des travaux sont réalisés) et l'appui de trois (**03**) communes (Angodongodona, Ambodivoangy, Ambohimilanja) ;
- Parc National de Masoala, sur le financement du **Zoo de Zurich**, le Parc a pu faire **2** aménagements du périmètre, une adduction d'eau potable, **2** dalots, **6** associations appuyées en culture maraichère, **2** établissements scolaires appuyés en matériaux de construction et **2** appuis en formation «aviculture» dans les Communes Rurales d' Ambanizana et de Manakambahiny ;
- Parc National de Ranomafana, dans le cadre du projet **COKETES**, le Parc a pu appuyer les populations riveraines sur l'élevage de poulets gasy, l'élevage de porc, l'aménagement de terrains de culture, la culture de banane, la dotation de semences d'arachide et de lentilles, la dotation d'engrais, la culture de lianes de vanilles, la culture de café et la construction d'un grenier ;
- Parc National de Sahamalaza, dans le cadre du projet **PCD**, des distributions d'engins de pêche pour **10** associations, des formations sur les techniques de grossissement de crabes pour **04** associations et des formations sur la technique d'élevage d'holothurie pour **03** associations ont été faites ;
- Parc National d'Ankarafantsika, sur financement **GEF 6**, le Parc a pu faire des renforcements des capacités en apiculture et en techniques de plantation d'arbres fruitiers et dans le cadre du projet **COKETES**, le Parc a pu appuyer des formations sur les techniques de cultures maraichères, des formations sur la vie associative des femmes et officialisation d'associations féminines.
- Parc National de Baie de Baly, sur financement **GEF 6**, la formation en culture maraichère, apiculture et riziculture a pu être appuyée par le Parc ;



• Parc National de Mananara-Nord, sur le fonds [KFW](#), des dotations de **380** jeunes plants de *Girofle* et **20** plants d'*Albizia* ont pu être faites.

• Parc National de Marojejy, sur le fonds [KFW](#), des dotations de lampadaires (**83** lampes de **120 W** et **12 U**) ont pu être réalisées.



Photo 28 : Dotation des lampadaires à Marojejy



Photo 29 : Dotation de cheptel pour les CLP à Marolambo



Photo 30–31–32 : Culture maraîchère et apiculture appuyée par le PN de Baie de Baly





Photo 33 : Formation en Apiculture (Ampokafo, Ambanizana) à Masoala

● COGESTION PÊCHES CÔTIÈRES DURABLES

PCD I

Le projet « **Pêche Côtière Durable I** » est un projet de développement autour des Aires Protégées marines et côtières, en priorité celles gérées par Madagascar National Parks pour que le projet contribue à la bonne gestion de ces Parcs. C'est un projet d'une durée de **5 ans** à compter de janvier 2018 et aligné avec le programme de gestion de la biodiversité marine financé par le Gouvernement Allemand à travers la Banque Allemande **KfW**.

Sa mise en œuvre effective sur terrain était le janvier 2019. L'année 2018 a été consacrée par les préparatifs administratifs et techniques (contractualisation avec les partenaires de mise en œuvre, élaboration de tous les outils de mise en œuvre et de suivi&évaluation, formation sur les procédures administratives et financières)

L'objectif principal est la gestion durable des ressources naturelles marines et côtières par les communautés locales afin d'améliorer leur condition de vie.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Etablissement des nouvelles **APGL/AMGL** (Aires de Pêche Gérées Localement/ Aires Marines Gérées Localement) et/ou **TGRN** (Transfert de Gestion des Ressources Naturelles renouvelables), ou renforcement des structures existantes, appui des échanges dans le cadre du réseau **MIHARI**,
- Appui aux structures **APGL/AMGL/TGRN** pour l'établissement, développement et mise en œuvre des accords d'utilisation des ressources naturelles et leur formalisation dans des dinas,
- Introduction des méthodes de pêches améliorées et durables et d'une manière limitée, la mise à disposition de matériels et équipements sur la base de concepts acceptables de fonctionnement,
- Appui aux organisations des pêcheurs entre autres, pour l'amélioration de l'accès aux marchés (p. ex. informations, accords avec commerçants),
- Reboisement des mangroves dans les zones ayant de mangroves,
- Appui aux activités génératrices de revenus.



Malgré les restrictions plus strictes qu'en 2020 à cause de la pandémie du COVID-19 dans toute l'île, surtout au niveau des **ONG** afin de prendre toutes les précautions, le taux de réalisation par rapport à la planification de l'année a atteint les **67%**. Le premier semestre est le plus affecté par la restriction et les partenaires de mise en œuvre ont fait des efforts pour rattraper le retard du premier semestre. Cet effort en 2021 mène à un taux similaire à **67%** de réalisation globale de l'ensemble du projet par rapport aux objectifs de réalisation finaux du projet. Par rapport au temps prévu, ce taux est encore faible.

- **29** structures de gestion locale ont été mises en place et redynamisées en 2021, contre **30** prévues. Si l'objectif final du projet est de créer 101 structures de gestion locale des ressources marines et côtières, 81 sont déjà en place depuis le début du projet qui donne à **80%** de réalisation. Les zones d'actions du projet PCD sont choisies par l'existence des organisations qui travaillent déjà dans ces zones. Dans ce cas, ces ONG ont déjà de base sur le choix de sites d'implantation des APGL/AMGL(LMMA)/TGRN, dont au moins la disponibilité des ressources et la constatation des menaces sur ces ressources (données Capture par unité d'effort ou CPUE). Même si ces sites sont pré-identifiés par les ONG, le choix final est également basé sur la volonté, motivation et demande des communautés pour assurer la pérennisation et l'efficacité de la gestion (Comme tous le processus et approche de transfert de gestion aux communautés).

- Un seul « **dina** » (cahier de charge) à Sahamalaza est formalisé en 2021 si la planification prévoit d'établir **16** dina dans **5 zones** (Baie d'Antongil, Belo sur mer, Velondriake/Soariake, Nosy Ve Androka et Sahamalaza). La raison est la limitation des organisations des réunions villageoises. Comme le processus d'homologation dépend de la décision du tribunal, la formalisation de dina est au niveau de la reconnaissance par les usagers y compris les communes concernées de l'espace maritime et terroir. Par rapport à la totalité du projet, **77%** de « **dina** » et cahiers des charges sont mis en place et reconnus par les utilisateurs (**27/35**) ;

- **280** appuis ont été menés par les partenaires de mise en œuvre du projet pour renforcer la capacité des communautés à la gestion durable des ressources naturelles, s'il est prévu d'en faire **752 (37%)**. Les appuis sont sous forme de formation théorique et pratique, visite d'échange inter-sites ou extra-site, atelier d'échange et forum organisé par le réseau **MIHARI** et accompagnement. Par ailleurs, **1073** séances de renforcement de capacité sur **1697** prévus pour le projet sont réalisées depuis le début du projet (**63%**) ;

- Spécifiquement, pour l'appui des pêcheurs à l'amélioration de leur technique de pêche, **175** sur **1191** prévus ont reçu des formations et des matériels adaptés à la pêche responsable (**15%**). Dans l'ensemble du projet, **40%** uniquement par rapport à la prévision ont reçu des appuis sur la technique améliorée de la pêche (**655/1650**) ;

- Concernant l'objectif de reboisement, **96%** de la prévision de la totalité du projet sont atteint (**38,4 Ha/40 Ha**) ;

- Pour le soutien aux activités relatives à l'amélioration de condition de vie des communautés, l'appui aux activités génératrices de revenu est privilégié avec les renforcements des capacités sur le système d'épargne et gestion familiale. Outre l'amélioration de technique de pêche, l'algoculture est très accentuée dans la partie sud du projet (Nosy Ve Androka, Velondriake/Soariake et Belo sur mer). Environ 900 fermiers se sont engagés dans l'algoculture. Le revenu moyen par fermier continue à augmenter d'une année à une autre pour ce secteur algoculture.



o Zone Nosy Ve Androka : 43 400 MGA/mois/fermier en 2019, 69 000 MGA/mois/fermier en 2020 et 94 700 MGA/mois/fermier en 2021.

o Zone Belo sur mer : 144 000 Ar/mois/ménage en 2019, 286 000 MGA/mois/ménage en 2021).

o Zone Soariake : 10.800 Ar/jour/ménage en 2019 et Ar 13 864 Ar/jour/ménage en 2020. L'évaluation pour 2021 n'est pas encore disponible.

Dans la zone de la Baie d'Antongil dont les pêcheurs sont également des agriculteurs, l'appui à la culture de rente, culture maraîchère et élevage à cycle court est la priorité et 1300 ménages en ont bénéficiés.

REALISATION FINANCIERE

Le tableau suivant résume la réalisation financière au cours de l'année 2021 (situation de dépenses effectives de janvier – septembre 2021).

Il est à noter que les reliquats de l'année 2020 sont utilisés en 2021 pour certaines ONG, comme GRET. Le tableau de financement ci-dessous inclut les dépenses relatives à la phase préparatoire du projet PCD II « Gestion durable des mangroves ».

Tableau 09 : Réalisation financière au cours de l'année 2021

ONG	Zone d'action	Fonds octroyés aux ONG (EUR) en 2021	Réalisation budgétaire janvier au septembre 2021 (EUR)
Madagascar National Parks – Parc National de Sahamalaza	Sahamalaza	21 590,02	11 118,51
WCS	Baie d'Antongil et Soariake + Préparation PCD II à Ankivonjy	556 876,71	297 677,29
WWF	Nosy Hara, Nosy Ve Androka et Belo sur mer + Préparation PCD II à Manambolo Tsiribihina et Baie d'Ambaro	428 496,96	272 260,72
Blue Ventures (BV)	Belo sur mer et Velondriake		-
GRET	Baie d'Antongil	170 776,47	210 184,02
Famelona	Baie de Tsimipaika (Préparation du PCD II)	39 830,11	39 052,79
Asity	Complexe Mangoky Ihotry (Préparation du PCD II)	25 157,22	20 968,41
Conservation International (CI)	Ambodivahibe (Préparation du PCD II)	46 799,81	41 959,62
	TOTAL	1 289 527,31	893 221,36





AXE STRATÉGIQUE MARCHÉS PRIOTAIRES



Axe Stratégique >> MARCHÉS PRIORITAIRES

• INDICATEURS CLÉS

INDICE D'AUTOFINANCEMENT (IAF)

L'indice d'autofinancement (IAF) est le rapport entre les dépenses de fonctionnement et les recettes propres obtenues et étant donné que les activités écotouristiques ne démarrent pas encore durant l'année 2021, les recettes propres restent faibles ce qui donne une IAF très modeste et estimée à 1,1%. Cet indicateur reste encore insignifiant pour le moment.

Tableau 11 : Évolution de l'Indice d'Auto-Financement – En milliers de MGA

	2018	2019	2020	2021
DEAP	6 568 037	7 606 925	481 242	159 790
RECETTES ANNEXES	622 178	650 964	63 332	38 877
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	20 708 432	22 503 667	20 056 680	18 077 812
IAF	35%	35%	2,7%	1,1%

Pour le calcul des charges de fonctionnement pour l'IAF, les impôts, taxes et versements assimilés (comptes 63) et les autres charges de gestion courantes (comptes 65) ne sont pas pris en compte.

• PRINCIPALES RÉALISATIONS TECHNIQUES

ECOTOURISME

Une petite lueur d'espoir après une longue période de confinement en 2020 avec un déficit de près de 89% en nombre de visiteur, 2021 annonce une augmentation de visiteur de 22,82% par rapport à l'année 2020. (Figure 12). Un chiffre soutenu par la relance du tourisme axé sur le local avec les activités de promotion effectuées au niveau des tarifs des Droits d'Entrée aux Aires Protégées et la politique de prix au niveau des recettes annexes. Ainsi en 2021, Madagascar National Parks a enregistré 30 891 visiteurs, ayant généré une recette DEAP de 159 790 500Ar. Cependant la recette a enregistré un déficit de 72% expliqué par la baisse du nombre de visiteur étranger de 72,57% comparé à l'année 2020.

Les détails des visiteurs pour chaque parc sont présentés en annexe.

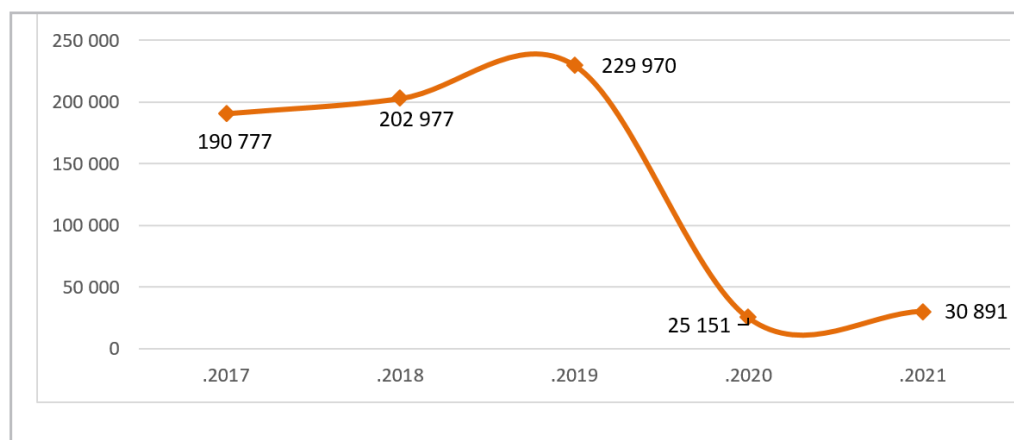


Figure 11 : Evolution annuelle des visiteurs de 2017 à 2021



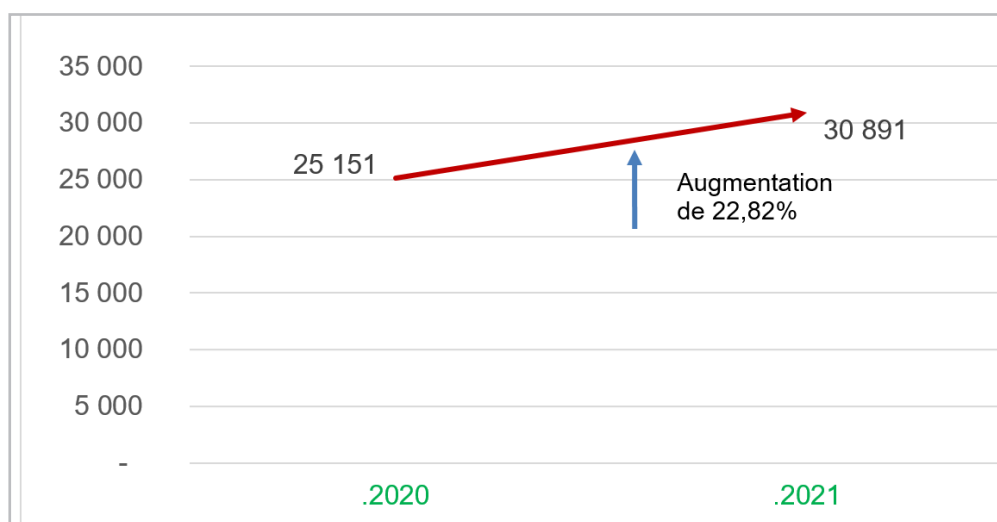


Figure 12 : Comparaison nombre de visiteur 2020 et 2021

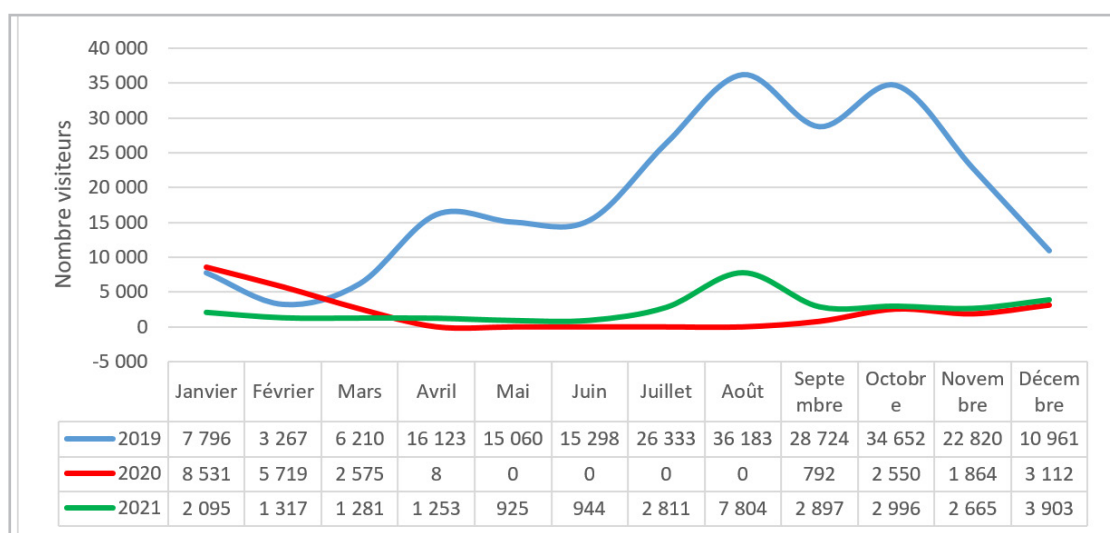


Figure 13 : Tendance de fréquentation mensuelle des visiteurs des parcs 2021 us 2020

- Relance du Tourisme National en 2021 (contexte COVID-19)

Quant aux recettes annexes 2021 enregistrées dans notre base comptable (provenant de ventes des produits/articles de souvenir, droit à l'image, droit de recherches, classe verte, etc.), elles sont de **Ar 38 876 900**.

Le total des recettes propres (**DEAP** + Recettes Annexes) générées par les divers marchés prioritaires s'élèvent donc à **Ar 198 667 400**.

Quant aux Parcs Nationaux les plus visités, Nosy Tanihely reste le premier depuis 2017 parmi les quatre autres, Isalo, Lokobe, Andasibe et Ranomafana. A eux seuls, ces **05** Parcs représentent **78,54 %** du total des visiteurs en 2021.



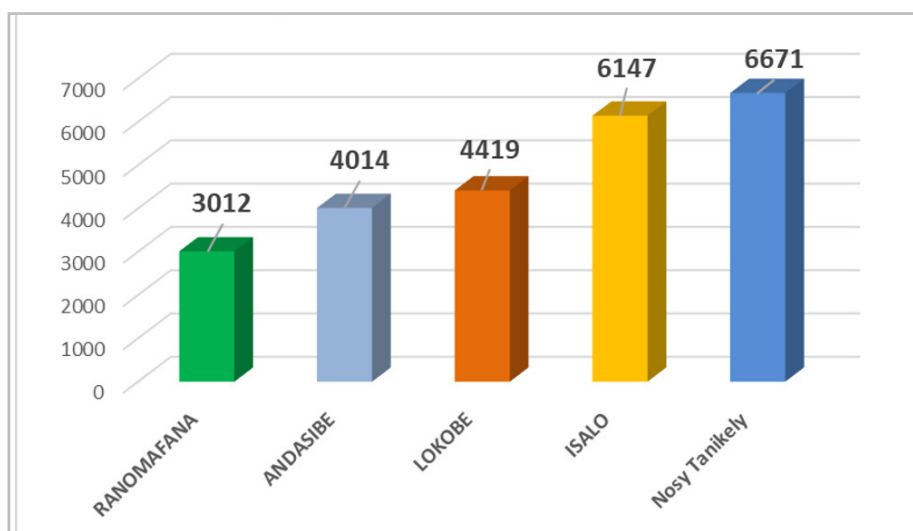


Figure 14 : Top 05 des parcs nationaux les plus visités en 2021

Une nette majorité de visiteurs adultes par rapport aux enfants est remarquée. Ceci justifie la majorité en nombre des couples, des touristes sacs à dos et des groupes de touristes et peu de famille.

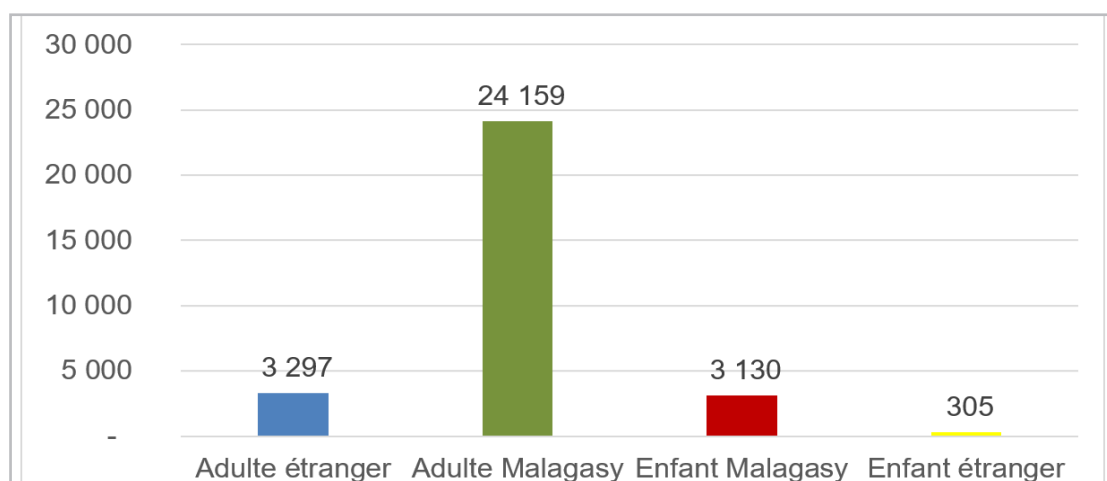


Figure 15 : Nombre de visiteur par catégorie

Comparaison entre les visiteurs nationaux et les visiteurs étrangers :

Résultant de la politique nationale sur la relance du tourisme au niveau local et la fermeture des frontières aux vols internationaux, le nombre des visiteurs étrangers a connu une grande réduction de 72,57% par rapport à l'année 2020, qui nous amène à la proportion de 2021 de 88,34% des visiteurs nationaux contre 11,67% des visiteurs étrangers.



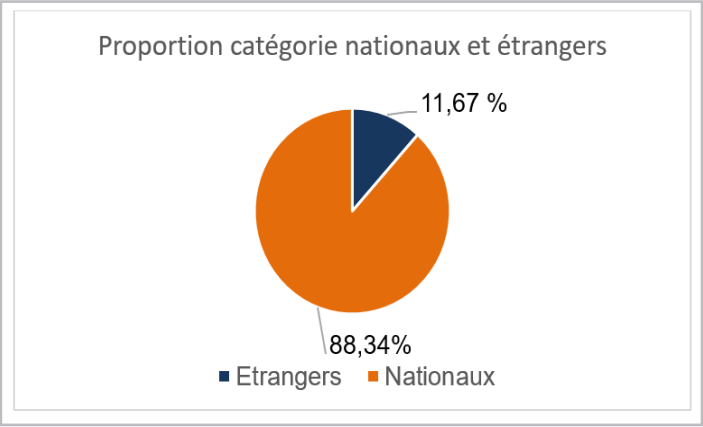


Figure 16 : Comparaison des visiteurs nationaux avec les étrangers

Les Malagasy sont au premier rang des nationalités qui ont visités les Parcs Nationaux, suivi comme à l'habitude des Français, ensuite par des anglophones (Américains et Anglais). Comme narré auparavant, les nationaux comptent près de 88% de la totalité des visiteurs des Parcs et Réserves. Madagascar National Parks va dans sa future perspective le maintien de la politique du tourisme local tout en prospectant de nouveaux types de client à l'international.

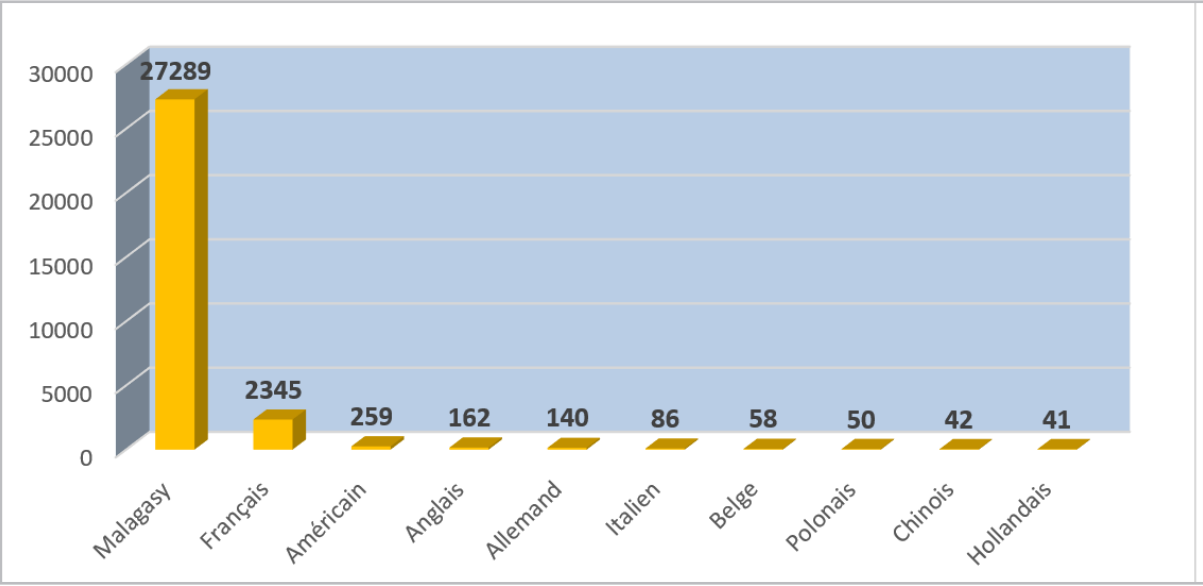


Figure 17 : Top 10 des nationalités visitant les Parcs Nationaux



VISITE NATURE

Les visites nature sont surtout représentées par les étudiants de l'université. Ces visites nature entrent dans le programme académique des étudiants, principalement ceux dans le domaine de l'Agro foresterie, de l'environnement et du tourisme. Les élèves du secondaire et du primaire sont très peu représentés. Néanmoins, les élèves nationaux effectuent plus de visite nature que les élèves étrangers et une stratégie de développement de ce secteur est à envisager pour l'année 2022.

Une augmentation des visites nature de **68,4%** par rapport à l'année 2020 est constatée, expliquée par la période de confinement plus longue pour 2020 (**6 mois**).

La répartition des profils types de visiteurs participants à la visite nature est comme suit sur une totale de **2600** visiteurs :

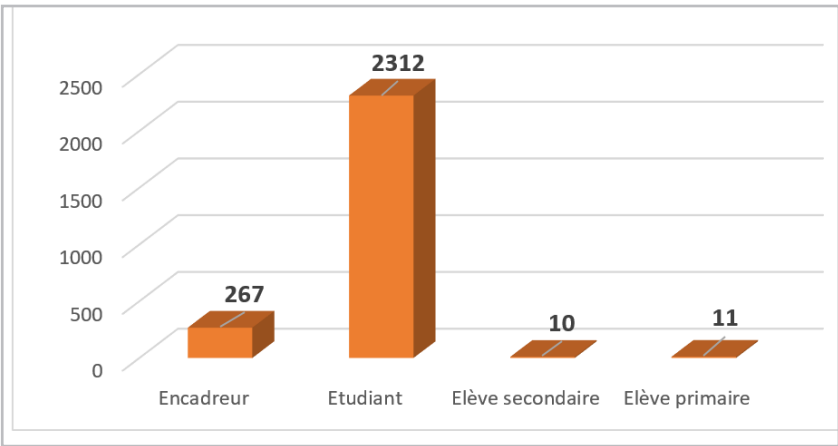


Figure 18 : Comparaison catégorie en nombre de visiteur pendant les visites nature en 2021

Les Aires Protégées les plus visitées pour cette activité sont les Parcs Nationaux d'Analamazaotra, de Mantadia, d'Ankarafantsika, de Ranomafana et d'Isalo.

RECHERCHE

114 demandes de recherches ont été approuvées par Madagascar National Parks en 2021, qui représente une augmentation par rapport à 2020 (**62**), la présence de l'impact du Covid-19 est encore visible dans le travail des chercheurs. **70%** des thèmes de recherches sont toujours liés à l'étude des cibles de conservation de Madagascar National Parks, notamment les lémuriens. En général, les recherches se focalisent sur l'estimation du nombre de population des Lémuriens, l'écologie et la génétique. Les résultats émanant de ces travaux aident fortement au suivi des cibles ainsi qu'à la conservation des **AP**. Etant donné que les analyses et les traitements des données prennent beaucoup de temps, peu d'études sont encore utilisées dans la gestion des **AP**.

Par ailleurs, la première étape de la nouvelle procédure de recherche a été réalisée en 2021 ainsi que le cadre de vente des produits de Madagascar National Parks. Aussi, la validation et l'application de la nouvelle procédure de recherche se fera en 2022 ainsi que l'initiation à l'ouverture de la bibliothèque de conservation de Madagascar National Parks.



MARKETING ET PARTENARIATS

Pour compenser les pertes financières générées par l'écotourisme, Madagascar National Parks cherche davantage d'autres moyens alternatifs. L'institution a soumissionné 5 Parcs Nationaux (Nosy Tanikely, Lokobe, Montagne d'Ambre, Zombitse, Ankarana et Tsimanampesotse) à l'appel à projet « **Mandrisika** » lancé par l'**EDBM** et financé par le **PIC**. Les projets de ces Parcs Nationaux ont été sélectionnés, ce qui leur ont permis des financements pour rénover leurs offres et services touristiques.

Dans le cadre du partenariat avec **PIC**, des prototypes de produits dérivés ont été sortis et quelques actions prioritaires découlées dans la stratégie de commercialisation peuvent être conduites en 2022, notamment, la mise en place de la vente en ligne de ces produits.

En matière de stratégie touristique, Madagascar National Parks se tournait vers la promotion du tourisme national, des engagements de partenariat et de participation à diverses salons et événements nationaux qu'internationaux :

- La conclusion de partenariat entre Madagascar National Parks et **DETOUR** Madagascar dans le cadre de tournage de film dans le Parc National de Bemaraha.
- Une convention de partenariat entre Madagascar National Parks et le Ministère du tourisme. Ce partenariat consiste à la production de vidéo et à la prise de vue photographique des espèces phares des sites touristiques et vise également à promouvoir la beauté de la biodiversité exceptionnelle et le potentiel d'investissement touristique au sein des Parcs Nationaux ;
- La participation de Madagascar National Parks au salon « **Tsenabe fizahantany** » organisé par l'**ONTM** durant les trois éditions successives sous l'égide du Ministère du tourisme en mettant en avant les Parcs Nationaux d'Analamazaotra, de Mantadia, d'Ankarafantsika et de Bemaraha ;
- La participation de Madagascar National Parks avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à travers le thème « **Go Green** » à la **FIM** ou Foire Internationale de Madagascar ;

La participation du Parc National de Sahamalaza à la « **journée des régions Sofia** ». L'objectif étant de valoriser le potentiel de ce Parc et de promouvoir le partenariat pour le développement économique local.



Photo 34 : Célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement à
Maroantsetra-Parc National de Masoala



COMMUNICATION ET VISIBILITE

Pour rehausser sa notoriété, Madagascar National Parks a participé au Congrès [UICN](#) à Marseille en septembre 2021. Ce fut non seulement une occasion pour l'Institution de renforcer sa visibilité à l'échelle internationale mais également de saisir les opportunités de financement. Ce rendez-vous international a permis à Madagascar National Parks de participer au forum à travers les différents ateliers et panels, à l'exposition de Madagascar avec toute la délégation malgache et surtout au vote durant l'Assemblée Générale des membres dont Madagascar National Parks fait partie.

Au niveau national, des actions de communication ont été également déployées notamment à l'Organisation de la conférence de presse sur les feux à Ankarafantsika en septembre 2021.

Relatif à la vision de renforcer son renom et raviver ses valeurs en mettant en avant ses principales activités, Madagascar National Parks se lance dans la production d'audiovisuel pour avoir plus d'impacts vis-à-vis des cibles. L'année 2021 a été marquée par le début d'une collaboration avec le centre de recherche en communication [CERCOM](#) de l'Université d'Antananarivo. Les productions se sont focalisées sur la campagne de lancement de lutte contre le feu. L'intégration de l'audiovisuel dans la stratégie de communication permet d'introduire l'entité dans un univers plus moderne et plus proche des cibles.

Dans la réalisation de la campagne de lutte contre le feu, des études ont été effectuées dans le dessein de déterminer les possibles causes. Poussant ainsi à orienter et à agir en conséquence les actions d'éducation plus axée sur la conservation pour conscientiser les publics visés.

Deux spots portant sur la lutte contre le feu sont réalisés et diffusés sur les médias. Des images chocs ont été choisies exprès pour susciter la sensibilité de l'audience et provoquer leur engouement. Le changement de comportement est très important pour faire sortir de cette situation fatale.

L'incorporation d'un Artiste Ambassadeur dans sa nouvelle stratégie de communication était également une première pour Madagascar National Parks. En exploitant les influences de l'ambassadeur, les activités ont eu plus de visibilité, ce qui entraîne plus de retentissement chez le grand public.

Concernant les supports visuels de Madagascar National Parks, des améliorations ont été effectuées pour ranimer leur authenticité et assurer que les messages sont bien véhiculés.

Ces activités auront une continuité en 2022 pour renforcer la communication de Madagascar National Parks qui est également un élément fondamental dans la réalisation de ses ardeurs et l'expédition des informations importantes.



PROJET D'INVESTISSEMENT D'ECOTOURISME

A travers le projet de « **Résilience Climatique par la Préservation de la Biodiversité** » financé par la BAD, Madagascar National Parks poursuit son projet d'investissement écotouristique dans la zone tampon des Parcs Nationaux. Les études complémentaires menées par le consortium de cabinet ont été partiellement achevées. Il s'agit des rapports sur le Diagnostic Organisationnel et Institutionnel de Madagascar National Parks (MNP) pour Identifier les appuis Institutionnels à fournir dans le Cadre dudit projet, les Plans de Gestion Environnemental et Social, le document récapitulatif des infrastructures écotouristiques, l'évaluation des besoins de renforcement de capacité de la chaîne de valeur de l'écotourisme et les études sur le mécanisme de financement innovant. Certaines sous composantes spécifiques non terminées seront finalisées dans la phase de mise en œuvre, en l'occurrence, les études d'avant-projet détaillé des micro-projets au profit des communautés locales pour la résilience sociale et le développement socioéconomique.

En parallèle, le projet de décret relatif au développement de projets d'investissement d'écotourisme dans les Aires Protégées de Madagascar a été soumis pour avis auprès des autres ministères, en particulier, le tourisme et l'aménagement. Pour bien asseoir la sécurisation foncière des zones d'investissement dans les Parcs Nationaux, un projet d'arrêté interministériel a été développé pour annexer ledit décret et sera soumis à l'Etat malagasy pour adoption.

En un mot, l'étude du projet a été clôturée cette année et la période prévisionnelle de mise en œuvre sera en premier semestre 2023 après approbation Conseil d'Administration du bailleur vers la fin de l'année 2022, et sera suivi de la conclusion de l'accord de financement entre la BAD et le Gouvernement.





AXE STRATÉGIQUE MANAGEMENT



Axe Stratégique >> MANAGEMENT

• INDICATEURS CLÉS

INDICE D'EFFICACITE DE GESTION(IEG)

A partir de 2020, le **METT (Management Effectiveness Tracking Tool)** est l'outil utilisé par Madagascar National Parks pour réaliser l'évaluation rapide de l'efficacité de la gestion des aires protégées du réseau. L'évaluation a été réalisée par les équipes gestionnaires eux-mêmes. A partir des résultats de ces évaluations, chaque unité de gestion a pu identifier les principaux problèmes de gestion qui doivent être adressés au niveau de l'AP et du réseau pour les années à venir. L'évaluation **METT** est répétée chaque année pour mesurer les progrès effectués et identifier les actions de gestion à planifier pour l'année suivante.

Les scores moyens par rubrique du réseau sont présentés dans le tableau ci-après (détails en annexe).

Tableau 12 : Scores moyens par rubrique du METT des AP du réseau :

	Note max	Moyenne réseau 2020	Moyenne réseau 2021	Pourcentage 2021
Contexte	3	3	3	100%
Intrants	24	17	17	70%
Planification	31	22	23	73%
Processus	35	23	23	66%
Résultat	15	9	10	66%
Changement climatique	9	4	5	52%
RAMSAR	6	4	3	56%



Tableau 13 : Justification des scores METT 2021 pour le réseau :

	Justification des scores	Recommandations/Défis de gestion pour 2022
Contexte	- Chacune des 43 Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks est dotée d'un décret de création définitive	- Entretien des limites de chaque zonage - Maintien de la superficie des habitats
Intrants	- Nombre de personnel insuffisant au niveau de certaines Aires Protégées. De plus, après la réforme en 2020, l'année 2021 a été pour les directeurs de Parc et les chefs de volet une année d'adaptation et d'intégration dans une nouvelle Aire Protégée, un nouveau problème, une nouvelle équipe. - La formation et les compétences du personnel sont adaptées, mais pourraient être améliorées pour atteindre complètement les objectifs de gestion - Retard des fonds, budget limité ou non sécurisé - Certains matériels et équipements insuffisants ou inexistantes ou défectueux et hors d'usage - Les informations disponibles sur les ressources naturelles/culturelles existent mais sont éparpillées et peu valorisées dans la planification et la prise de décision sur la gestion des aires protégées.	- Mise en place d'un « référentiel site » par unité de gestion pour évaluer la structure adéquate et cohérente au contexte actuel (définition des besoins réels en personnel, infrastructures et équipements). - Renforcement des compétences du personnel MNP - Recherche de partenaires techniques et financiers - Priorisation des activités selon le budget disponible - Application d'une meilleure gestion des bases de données pour avoir un accès rapide aux informations - Meilleure valorisation des résultats des recherches effectuées par les chercheurs à l'intérieur des Aires Protégées.
Planification	- Plans d'aménagement et de gestion (PAG) expirés	- Mise à jour des plans de gestion : PAG suivant les exigences du MEDD et des partenaires techniques et financiers (KfW, FAPBM, ...), intégrant le PGES et les changements climatiques.
Processus	- Faible engagement des communautés locales dans la conservation de la biodiversité ; - Les besoins en matière de restauration des habitats forestiers dégradés et de lutte contre les plantes envahissantes sont connus mais les interventions sont encore insuffisantes ; - Des systèmes pour contrôler l'accès et utilisation des ressources dans l'Aire Protégée sont en place mais insuffisants pour lutter efficacement contre les pressions : missions de patrouilles et surveillance, mise en place des infrastructures de conservation, descente sur terrain avec les OPJ pour la constatation des infractions et l'arrestation des délinquants, ...	- Sensibilisation des communautés et autorités locales pour s'intégrer davantage dans la conservation ; - Amélioration des collaborations entre le gestionnaire et des acteurs de cogestion dans la gestion durable du Parc ; - Renforcement des activités de restauration des zones dégradées ; - Renforcement des missions de patrouilles, résolution des problèmes de limites de l'Aire Protégée et des différentes zones, renforcement de la collaboration de MNP avec les différentes parties prenantes



	Justification des scores	Recommandations/Défis de gestion pour 2022
Résultat	- Suite aux pressions persistantes, une partie de la biodiversité et des valeurs écologiques sont partiellement dégradées, mais les valeurs essentielles n'ont pas été sévèrement endommagées ; - Malgré la forte collaboration avec les OPJ et les autorités locales, il y a de sérieuses lacunes par rapport à l'application des règles de droit et des règlements dans les Aires Protégées (taux de verbalisation des infractions : 10%) ; - Les installations des touristes nécessitent un renforcement de la qualité des biens et services offerts. D'autant plus qu'avec la fermeture des frontières et l'insuffisance de fonds, les activités de construction et d'entretien des infrastructures touristiques ont été très limitées ces dernières années.	- Mise en œuvre des projets de développement et des mesures de sauvegarde avec élaboration de contrat de conservation entre MNP et les bénéficiaires de microprojet de développement ; - Soutien des efforts et la coopération avec les agents verbalisateurs pour une application effective des législations en vigueur ; - Rénovation et entretien des infrastructures touristiques existantes selon les normes du marché du tourisme.
Changement climatique	- Des réflexions ont eu lieu concernant les impacts probables du changement climatique.	- Traduire ces éléments de réflexion en plans de gestion et assurer leurs mises en œuvre effectives.
RAMSAR	- La communication entre l'Autorité administrative RAMSAR et les administrateurs des sites existe mais elle est ponctuelle et mal développée (visite point focal RAMSAR et équipe MEDD à Kirindy Mite en 2018, envoi régulier du rapport RMETT au point focal, ...).	- Le mécanisme de communication avec l'Autorité administrative RAMSAR doit ainsi être amélioré



• PRINCIPALES RÉALISATIONS TECHNIQUES

PRINCIPAUX ACQUIS DE L'AXE MANAGEMENT

Acquis 2021	Défis 2022
• Reforme mise en œuvre et finalisée avec une réduction des charges de personnel de l'ordre de 1,9 milliard de MGA • GAP de financement comblé pour l'année 2021 • Maintien de la certification ISO 9001:2015 • Certification sans réserve des états financiers et appréciation positive du contrôle interne par le nouveau CAC de l'exercice 2020 • Finalisation de la migration des données comptables vers le logiciel TOM2PRO	• GAP de financement comblé pour l'année 2021 • Maintien de la certification ISO 9001:2015 • Certification sans réserve des états financiers et appréciation positive du contrôle interne par le nouveau CAC de l'exercice 2021 • Certification sans réserve des états financiers 2021 de MNP et amélioration continue du contrôle interne • Stabilisation de TOM2PRO pour une utilisation optimale de l'outil • Réalisation du bilan des compétences au niveau réseau • Continuation de la réhabilitation et embellissement des locaux de travail (bureaux administratifs, antennes régionales, ...) pour une meilleure image de l'institution.



Acquis 2021	Défis 2022
• Gestion Prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) développée • Renforcement de l'effectif des agents de terrain • Réalisation des diverses formations notamment en management efficace des DP, des CU et des CS, AdFs, PTBA, ForestWatcher, SMART Conservation pour les CUOP, suivi écologique marin pour les sites marines, Management et GPEC pour les cadres des sites, Référentiels techniques, PGES et PTBA, Télé-pilotage de Drone pour les sites AHL et MRJ, Passation de Marché	• Finalisation de la mise en place du GPEC et suivi de sa mise en œuvre. • Renouvellement et dotation d'outils de travail au personnel pour leur permettre d'effectuer leurs activités dans de meilleures conditions : entre autres : véhicules, GPS, ordinateurs, tablettes, téléphones, ... • Taux de réalisation du PPM en augmentation pour atteindre un niveau de 75%, • Remise à niveau en matière de Passation de marché des CUG et des CUAF. • Maintien de l'évaluation de la performance de tout le personnel du réseau en liaison avec la nouvelle politique salariale et de l'esprit de méritocratie. • Finalisation du nouveau Règlement Intérieur et de la nouvelle Convention Collective



AUDIT INTERNE

L'Audit interne fournit à la Direction Générale et à tous les partenaires techniques et financiers de Madagascar National Parks, une assurance sur l'efficacité, l'indépendance et la performance du système de contrôle mis en place et de donner en permanence une visibilité globale et cohérente sur la régularité et la conformité de toutes les activités de chaque unité de gestion. Pour ce faire, les auditeurs internes font au moins 3 missions de contrôle par unité de gestion dans l'année. En 2021, les missions d'audit planifiées au début de l'année 2021 ont été réalisées à hauteur de **98,5%** malgré la situation de la pandémie.

Le certificat de l'**ISO 9001:2015** a été maintenu pour l'année 2021 – 2022, suite à l'audit de surveillance effectué par l'équipe de l'**AFNOR** en septembre 2021.

En outre, **02** réunions du comité d'audit ont été réalisées. Le comité d'audit est composé du Directeur Général, des Directeurs Centraux, des Chefs de Département et l'**AHT** ; et a pour objectif d'analyser l'évolution des performances de la gouvernance du réseau et d'identifier des pistes d'amélioration se basant sur les recommandations de l'audit interne. Pendant les missions d'audit sur site, les indicateurs suivants sont évalués :

- Le taux de conformité des activités (**taux 1**) : il s'agit de contrôler sur terrain les réalisations effectives par rapport aux activités rapportées.
- Le taux de conformité des livrables (**taux 2**) : ce taux mesure la fiabilité des données opérationnelles rapportées vs les données réellement enregistrées au niveau de chaque unité de gestion.
- Le taux de suivi des recommandations (**taux 3**) : c'est une évaluation du niveau de respect des recommandations des missions d'audit antérieures.

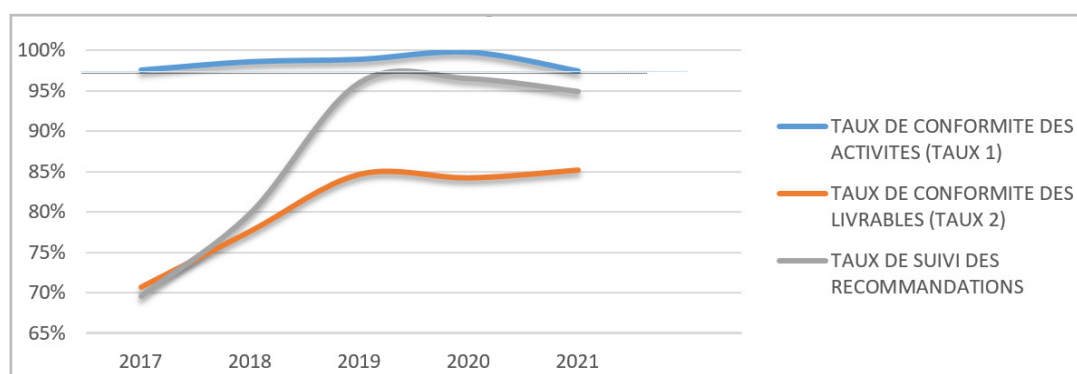


Figure 19 : Evolution des taux moyens du réseaux 2017 à S2 2021

Une diminution du taux de conformité des activités réalisées en 2021 et le suivi des recommandations au cours de ses **05** dernières années a été constatée. Par contre une nette progression au niveau du taux de conformité des livrables a été observée.

Le renforcement des travaux d'accompagnement et d'appui aux **UGs** est en continue et dont l'objectif est de :

- Améliorer le niveau de réalisation des activités planifiées ;
- Améliorer le niveau de conformité des reporting et la fiabilité des données opérationnelles de chaque unité de gestion et du réseau.
- Améliorer le niveau de performance en contrôle interne et de conformité des UGs.
- Eliminer les anomalies répétitives.



En outre, la maîtrise des pressions de chaque AP est l'objectif ultime de Madagascar National Parks au cours de l'année 2021, l'audit interne, de par sa contribution, définit comme un grand défi le suivi de l'enregistrement exhaustif de ces pressions en vue de définir des actions efficaces et performantes de lutttes actives et préventives contres ces différentes pressions.

REALISATIONS FINANCIERES

Le taux de réalisations financières est de **63%** en 2021 et il a été constaté une diminution de ce taux par rapport à l'année 2020 (**79%**). Cela est dû en particulier par la faible réalisation des passations de marché surtout lié aux infrastructures et aux équipements ; la clarification du texte liée au Taxe sur les marchés publics. Par contre, Madagascar National Parks maîtrise son coût de fonctionnement sur ses **05** dernières années. Il est à noter que les chiffres sont encore provisoires en attendant la mission du commissariat aux comptes.

Tableau 14 : Evolution des taux de réalisations financières de MNP (en milliers de MGA)

	2017	2018	2019	2020	2021
FONCTIONNEMENT					
BUDGET	23 522 547	33 562 716	27 133 461	24 180 852	22 091 263
REALISATION	19 919 098	22 120 896	22 503 667	20 155 100	21 141 367
Taux de réalisation	85%	66%	83%	83%	96%
INVESTISSEMENT					
BUDGET	7 775 976	7 923 606	6 707 857	7 538 115	13 410 601
REALISATION	3 036 472	1 795 529	1 623 628	4 910 420	1 150 992
Taux de réalisation	39%	23%	24%	65%	9%
TOTAL					
BUDGET	31 298 523	41 486 322	33 841 318	31 718 967	35 501 864
REALISATION	22 955 570	23 916 425	24 127 295	25 065 520	22 292 359
Taux de réalisation	73%	58%	71%	79%	63%

Les sources de financement qui ont permis de supporter les charges de MNP sont réparties de la manière suivante :

Tableau 15 : Evolution des sources de financements de MNP (en milliers de MGA)

PTF	2017	2018	2019	2020	2021
KFW (FI4 et PCD I)	9 032 825	9 125 616	10 738 847	15 950 237	11 140 860
UE		652 404	728 367	939 356	536 238
FAPBM	2 606 335	3 011 019	3 937 695	4 738 041	7 871 566
FAPBM PSSE	2 724 624	21 971			
SINKING FUND	1 432 528	1 415 898	1 786 667	1 152 781	
FP	6 606 689	8 880 985	7 780 968	544 574	246 535
AUTRES	552 570	808 531	1 337 756	1 740 530	2 497 160
TOTAL	22 955 571	23 916 424	26 310 300	25 065 519	22 292 359



ETATS FINANCIERS 2021

Pour l'exercice clos au **31 décembre 2021**, les états financiers provisoires (avant audit du commissaire aux comptes) de Madagascar National Parks peuvent se présenter comme suit :

Tableau 16 : Résumé des états financiers 2021 (en K.MGA)

	31 DEC 2021	31 DEC 2020
Résultat net	364 731	(1 182 411)
Ressources	21 744 493	25 065 520
Charges du personnel	10 366 368	14 707 571
Capitaux propres	15 189 182	3 296 176
Total du bilan	30 579 409	20 143 331
Variation nette de trésorerie	7 664 881	18 743

L'amélioration de la gouvernance continue d'être ressentie à travers :

- L'amélioration du résultat net de l'exercice qui est maintenant positif ;
- La réduction de charges de personnel ;
- L'augmentation de la masse bilancielle.

Il est à noter que ces chiffres restent encore provisoires et seront mis à jour après l'obtention du rapport du CAC.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

BASCULEMENT VERS TOM2 PRO :

Relativement à l'amélioration du système comptable de Madagascar National Parks, l'année 2021 a été marquée par l'utilisation effective de **TOM2PRO** au niveau du réseau et la réalisation des travaux de migration des données comptables des quatre dernières exercices (2017, 2018, 2019, 2020) après le paramétrage de déploiement de l'outil dans toutes les unités de gestion. Les travaux de contrôle et de rapprochement de ces données sont réalisés à partir du quatrième trimestre 2021 et seront finalisés avant l'établissement des états financiers 2021.

MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :

Après la mise en œuvre de la réforme organisationnelle et le basculement du système comptable vers **TOM2PRO**, le chantier de mise à jour du manuel de procédure administrative et financière a été relancé effectivement à partir du début du deuxième semestre 2021 et se terminera à la fin du premier trimestre 2022. Cette révision concerne la mise en cohérence avec la nouvelle structure de Madagascar National Parks et avec **TOM2PRO**, d'une part et d'autre part, des allègements des procédures de décaissement et de passation de marché pour faciliter les acquisitions tout en intégrant les nouvelles dispositions et autres exigences des principaux bailleurs de Madagascar National Parks, tels la Banque Mondiale, la BAD, l'UE et la KFW pour qu'il soit accepté comme étant la référence unique valable pour tous les PTF.



PASSATION DE MARCHÉ :

Cette année a permis entre autres :

- D'entrevoir les nouveaux besoins nécessaires à la bonne marche du système de management de Madagascar National Parks en phase avec la restructuration comme le changement de l'équipe interne et recrutement des consultants experts en passation de marché,
- De clarifier les règles à appliquer en matière de passation de marché comme l'Impôt sur les Marchés Publics (IMP). En outre, le retard de validation du Plan de Passation de Marché et la continuité de la pandémie ont impacté de façon considérable la réalisation des achats et de passation de marché du réseau, n'empêchant pas pour autant la réalisation des activités cités ci-après :
- Continuation des marchés lancés antérieurs à 2021 ;
- Lancement du processus de passation de marché aux niveaux des sites et du SIEGE pour le PPM 2021 ;
- Pour les TRAVAUX : passations de marchés relatives à :
 - La réhabilitation du bureau de l'antenne régionale Fianarantsoa,
 - La construction de bureau Chef de Secteur de Betsimisotra pour le Parc National de Marolambo,



Photo 35 : Construction de Micro périmètre irrigué Ankosy pour le Parc National de Marolambo

- Pour les FOURNITURES et PRESTATIONS :

- Achat des fournitures de bureau et des produits d'entretien,
- Achat des consommables et des matériels informatiques,
- Achat des équipements de terrain : jumelles, lampe torche...,
- Achat des matériels sanitaires : Distributeur de gel... ;
- Achat des ustensiles de cuisine : Plateau de service, tasses, verres, couverts, vaisselles ...,
- Achat des matériels et décorations de jardin : chapiteau, tables bancs, ...,
- Achat téléviseur,
- Achat des téléphones,
- Conception et impression des rapports, roll up, drapeau, ...,
- Entretien et réparation de matériels informatiques,
- Entretien et réparation des voitures,
- Service traiteurs pour les réunions AG et CA ;



- Pour les CONSULTANCES :

- Recrutement de consultant pour l'audit de **BLUE VENTURES**,
- Recrutement de consultant pour l'audit de **BAD**.

Par rapport aux objectifs fixés de l'année dernière, la conception et la mise à jour des outils qui se révéleront bénéfiques pour des meilleurs accomplissements aux années à venir, tels que tableau de planification et de suivi, logiciel de base de données fournisseurs, lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt a été primé.

Le renforcement de capacités de l'équipe du **SIEGE** a été effectué et la standardisation des méthodes et documents (**DAO**, demande de cotations...), sont en phase de finalisation. Ce qui permettront également d'obtenir une équipe homogène et préparée à mener à bien les activités à venir.

La mise en place d'un système d'archivage et de classement constitue un outil de suivi et permettant un accès facile entre autres pour les auditeurs.

La remise à niveau des sites est projetée pour 2022, toutefois considérant les besoins spécifiques de chaque site, des accompagnements individualisés ont été fournis tout au long de l'année soit à distance soit par descente sur site.

LOGISTIQUE ET PATRIMOINE :

Outres les activités courantes, les grands chantiers de l'année 2021 se présentent comme suit :

1. Travaux d'inventaires des immobilisations corporelles réalisés au titre de l'exercice 2020,
2. Travaux de construction en régie du bureau administratif et de château d'eau du Parc National de Mikea



Photo 36-37 : Travaux de construction en régie du bureau administratif et de château d'eau du Parc National de Mikea



3. Aménagement du terrain et du parking du siège

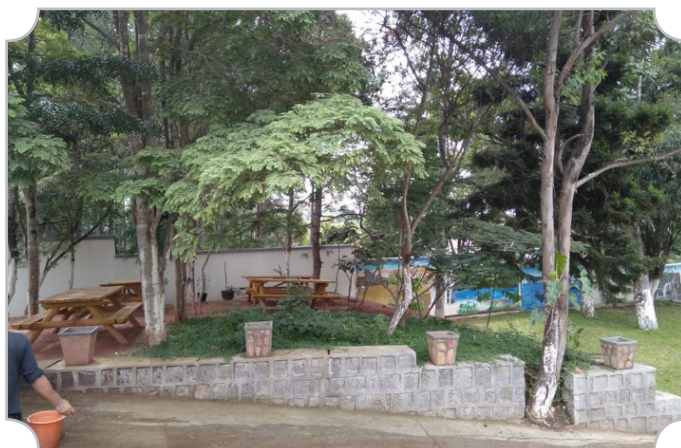


Photo 38-39 : Aménagement du terrain et du parking du Siège

4. Remise en états des matériels roulants des sites à savoir pour le Parc National de Masoala, le Parc National de Ranomafana, le Parc National de Marolambo, la Reserve Spéciale d'Ambohitantely et le Parc National de Mikea.

MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME : RAPPORT SUR L'UTILISATION DES FONDS POUR LE PLAN SOCIAL

Contexte :

En vue de la concrétisation de la mise en œuvre de la réorganisation structurelle, une démarche de recherche de financement a été entamée et la **KFW** s'est persuadé et a accepté de prendre en charge les coûts du plan social pour un montant total de **667 000 Euro**.

Rappel des objectifs de la réforme et les démarches entreprises :

L'objectif de la réforme s'agissait, entre autres, de :

- Mettre en place une structure permettant de réduire les charges salariales annuelles à hauteur de :
 - 60 % au niveau du Siège, ce qui permettra de faire une économie de 40%
 - 88% au niveau des Sites, pour pouvoir dégager une économie de 12%
- Indetifier certaines activités non permanente à externaliser (outsourcing) en colaboration avec l'assistance technique ;
- Améliorer la performance en conservation des Aires Protégées du réseau (maîtrise des points de feux et de déperdition forestière) et renforcer l'effectif et la performance des agents de terrain ;
- Assurer un rapide retour d'investissement (**24 à 36 mois**) du plan social.

Pour ce faire, une évaluation de l'impact de la réorganisation avec estimation des coûts du plan social a été réalisée préalablement suivie d'une étude approfondie de l'ensemble des postes et des fonctions existants en vue de pouvoir confirmer les différentes mesures définies. Cette étude a tenu compte du cadre règlementaire, des textes et des exigences du code de travail et à l'issue de laquelle, les différentes étapes ainsi que les fonctions touchées par la réorganisation ont été déterminées avec précision.



Détermination des indemnité alloués :

Pendant la mise œuvre, tous les départs ont été réalisés d'un commun accord. La détermination des montants alloués au personnel concerné s'est basée sur les droits légaux et selon la catégorie professionnelle et son ancienneté. Ceci est rajouté de l'équivalent des salaires dus jusqu'à l'âge de 60 ans pour les 58 ans et plus.

Cependant, selon les expériences avec les concernés, les appréciations du niveau de qualité des prestations qu'ils ont fournies, des bonus spécifiques ont été accordés.

Évolution de l'effectif du personnel après réorganisation :

Globalement, parmi les 1071 personnels, 128 ont quitté définitivement Madagascar National Parks dont la majorité sont des employés du Siège et des Antennes Régionales (42% d'effectif touché). Pour les sites, 8% du personnel seulement sont touchés, ceci afin de renforcer la présence permanente au niveau des bases pour assurer les missions principales de Madagascar National Parks.

Tableau 17 : Effectif du personnel de MNP avant et après la réforme :

	Effectif avant réorganisation	Départ 58 ans et plus	Départ Volontaire	Mutation interne sortant	Mutation interne entrant	Effectif après réorganisation
Siège	80	9	19	2	9	59
Antenne Régionale	32	3	14	15	-	-
Site	959	35	48	7	15	884
TOTAL	1071	47	81			943

Tableau 18 : Impact du changement de structure :

	TOTAL	Sites	Sièges
Fusion des Unités de gestion	10	- Parc National de Nosy Hara et Parc National de Montagne d'Ambre - Réserve Spéciale d'Ankarana et Réserve Spéciale d'Analamerana - Parc National d'Andohahela et Réserve Spéciale de Cap Sainte Marie - Réserve Spéciale de Beza Mahafaly et Parc National de Tsimanampesotse – Parc National de Nosy Ve Androka - Réserve Naturelle Intégrale de Betampona et Réserve Spéciale de Mangerivola	



Promotions internes	46	11 Directeurs 5 Chefs de Volets 14 Chefs Secteurs 2 Comptables 3 Agents de Parcs	1 Directeur (fusion) 2 Chef de département 5 Cadre Supérieur 2 Cadre Moyen 1 Non cadre
Mutations (changement de poste ou d'UG, fusion de poste ou d'UG)	138	117	21

Au niveau des sites, le nombre de Chef de Volets est réduit. Toutefois, les Chefs de Volets écotourisme de quelques sites à vocations écotouristiques ont été maintenus.

Rapport sur la réalisation financière:

Après mise en œuvre et à la date du fin janvier 2022, les dépenses réalisées pour le plan social s'élève à **MGA 2.665.779.309** ou **EUR 594.333** et dont la répartition se présente comme suit:

Rubrique de dépenses	Montant en MGA	En %
Solde de tout compte	2.500.896.029	94%
Frais de déménagement	164.883.280	6%

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Structure du personnel de MNP:

A la fin de l'année 2021, l'effectif du personnel de Madagascar National Parks est de **967** dont **57 (6%)** au Siège et **910 (94%)** au niveau des sites.

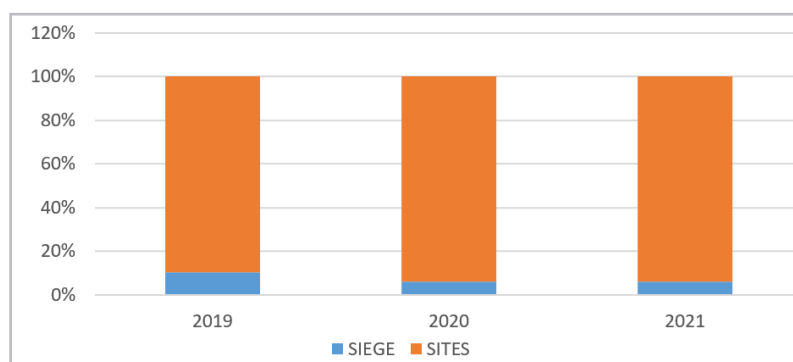


Figure 20 : Répartition du personnel (Sites/ Siège) :



Les agents de terrain représentent actuellement **83%** de l'ensemble du personnel du réseau et **51** d'entre eux sont sous contrat à Durée Déterminée pour remplacement numérique en attendant la finalisation du référentiel des sites.

Du côté genre, le réseau est composé actuellement de **88%** d'hommes et de **12%** de femmes. Toutefois, la Direction Générale fait beaucoup d'efforts au niveau de l'approche genre pour donner plus d'opportunité à la gent féminine de participer activement dans la protection de la biodiversité. A titre d'exemple, le siège est actuellement composé de près de **35%** de femme.

Fidélité et préparation de la relève :

En termes de fidélité, **72%** du personnel de Madagascar National Parks a plus de **5 ans** d'ancienneté. Les cadres dirigeants ont le taux le plus élevé de fidélité soit **92%** suivi de celui des chefs de secteurs au taux de **89%**.

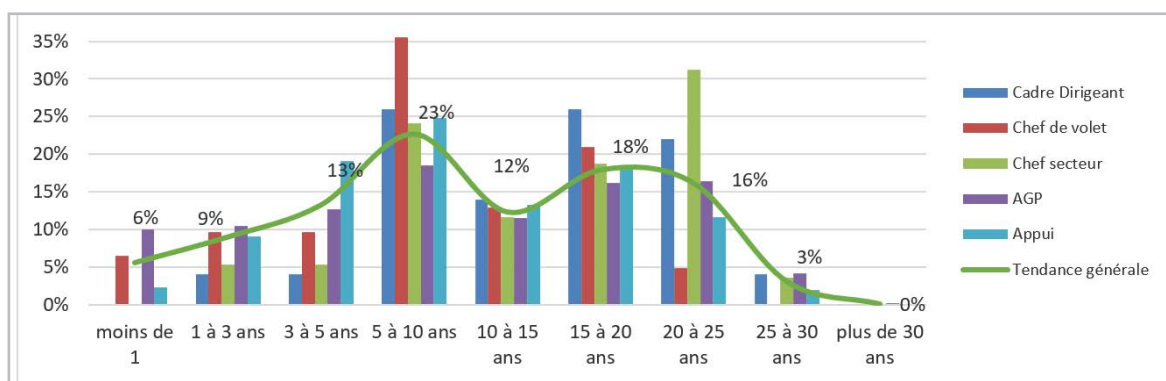


Figure 21 : Taux de fidélité 2021

La moyenne d'âge, genres et fonctions confondus, est de **42** ans pour tout le réseau. Parmi le personnel du réseau, **13%** accèderont à l'âge de retraite dans les **05** ans à venir.

La figure ci-dessous affiche la progression de l'effectif du personnel concerné par cette admission à l'âge de retraite.

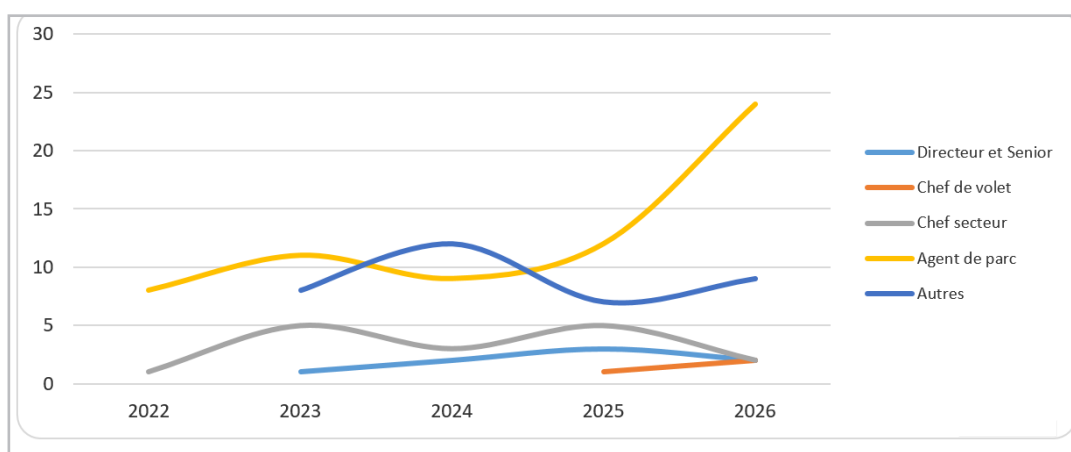


Figure 22 : Progression de l'effectif du personnel concerné par l'admission à l'âge de retraite



L'équipe des sites ont été déjà formée vers la fin de l'année 2021 pour la préparation de la relève avec les mesures d'accompagnement correspondantes. L'outil de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) va être mis au point en 2022 et fera une partie intégrante de la politique de la gestion des ressources humaines de la nouvelle direction afin que l'identification des potentiels, la transmission du savoir, savoir-faire et de tout l'historique autour du métier concerné, soit la plus complète possible.

EVALUATION ANNUELLE DU PERSONNEL

2021 était la première année de travail et d'adaptation à la nouvelle structure après la mise en œuvre de la réforme. Des changements au niveau de la majorité de chaque direction ont été apportés. Une nouvelle équipe a été formée par chaque unité de gestion.

De tout ce qui précède, afin que chaque équipe ait le temps nécessaire pour se connaître entre eux et pour que la Direction Centrale puisse apporter des améliorations dans le système d'évaluation surtout la pertinence de la définition et de l'appréciation des objectifs, et un système plus élaboré est lancé.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE FORMATION

Avant que l'Etat Malagasy décrète l'Etat d'Urgence Sanitaire accompagnée du confinement conduisant à la suspension de certaines formations planifiées, on a pu réaliser sept (07) formations jugées pertinentes pour mieux s'imprégner avec la nouvelle structure notamment le Team building de l'équipe de Direction des Opérations puis de celui de la Direction Administrative, Financière et des Ressources Humaines ; Une formation sur le nouveau logiciel comptable suivi d'une mise à niveau de quelques CURF sur le montage d'AdF, une formation en Management des nouveaux Chefs d'Unité de Gestion suivi du regroupement des Chefs d'Unité de Gestion pour bien démarrer l'année avec la nouvelle structure et la première vague de formation se termine avec la formation de Bâtiment et Travaux Publics.



Photo 40 : Team building de l'équipe de Direction des Opérations

Après le confinement, la deuxième vague de formation s'est débuté vers mi-août par le renforcement de compétences des pilotes processus en ISO. Une série de formation se succèdent à partir du mois de septembre dont entre autres : sur l'utilisation des applications ForestWatcher and SMART Conservation pour les CUOP, suivi écologique marin pour les sites marines, Management efficace et GPEC pour les cadres des sites, Référentiels techniques, PGES et PTBA, Télé-pilotage de Drone pour les sites Andohahela et Marojejy, Passation de Marché pour la nouvelle équipe et la formation en conducteur et aide-conducteur de vedette.





Photo 41 : Formation sur l'utilisation des applications ForestWatcher and SMART Conservation pour les CUOP

En résumé, **18** formations ont été réalisées pour l'année qui représentent **46%** des formations planifiées. La majorité des formations qu'on n'a pas pu réaliser ont été ré-analysés et celles qui répondent encore à nos besoins seront reportées pour l'année prochaine. Sur ces **18** formations réalisées, **72%** d'entre elles sont des formations purement techniques dont les bénéficiaires sont les équipes des sites et les **28%** sur l'amélioration continue des processus de gestion.



ANNEXES



Annexe 1 – Niveaux de Menaces de 2017 à 2021 par Aires Protégées

UG	2017	2018	2019	2020	2021	Situa- tion % 2021	Observations
ABT	H	H	F	F	F	Stable	Maintien zéro point de feu
ABV	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
AHL	M	M	M	M	H	M à H	Augmentation des défrichements
AKF	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
ANK	H	H	H	H	H	Stable	Pressions persistantes
ANL	M	M	M	F	F	Stable	Maintien de la situation
ARG	F	F	F	F	F	Stable	Maintien de la situation
IVH	F	F	F	F	M	F à M	Augmentation des feux
BBL	H	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
BMR	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
BTP	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
BZM	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
CSM	M	F	F	F	M	F à M	Déplacement des dunes
ISL	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
KLB	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
KRM	M	M	H	M	M	Stable	Pressions persistantes
LKB	F	F	F	F	F	Stable	Maintien de la situation
MDA	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
MDS	H	H	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
MGV	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
MKA	H	H	H	H	H	Stable	Pressions persistantes
MNB	M	M	F	F	F	Stable	Maintien de la situation
MNN	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
MRJ	F	F	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
MRL	H	M	H	M	M	Stable	Pressions persistantes
MRT	M	F	F	F	F	Stable	Maintien de la situation
MSL	H	H	H	H	H	Stable	Pressions persistantes
MTD	F	H	F	F	F	Stable	Maintien de la situation
NSH	F	F	F	F	F	Stable	Maintien de la situation
NST	F	F	F	F	F	Stable	Maintien de la situation
RAN	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
SML	H	H	H	M	M	Stable	Pressions persistantes
TSP	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
TST	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
MNG	M	M	F	F	F	Stable	Maintien de la situation
ZHM	M	M	M	M	M	Stable	Pressions persistantes
ZVB	H	H	H	H	H	Stable	Pressions persistantes

Annexe 2 – Déperditions forestières dans les AP gérées par Madagascar National Parks de 2017 à 2021 (Source Global Forest Watch)

Aires Protégées	2017	2018	2019	2020	2021
Ambatovaky	1.119,48	2.006,10	276,57	80,52	71,24
Ambohitantely	7,07	26,98	9,10		
Analamazaotra	3,50	0,14		0,00	
Analamerana	23,77	12,23	3,60	4,43	2,21
Andohahela forêt épineuse	1,62	1,02		1,62	0,44
Andohahela forêt humide	75,19	76,97	171,90	89,62	371,59
Andranomena	383,27	190,63	345,81	126,39	81,64
Andringitra	7,70	58,34	19,53	0,21	0,43
Anjanaharibe Sud	11,42	3,48	7,86	8,46	7,69
Ankarafantsika	2.178,54	1.951,16	688,64	902,40	1.927,79
Ankarana	3,00	3,45	4,80	1,50	2,55
Baie de Baly	300,44	40,99	1.178,19	874,74	794,39
Befotaka - Midongy du Sud	2.766,13	2.751,40	653,52	506,93	538,52
Bemaraha	339,97	229,10	1.352,74	59,60	125,81
Betampona		0,00		0,17	0,22
Beza Mahafaly	3,53	2,82		0,56	1,41
Isalo	0,28			0,85	5,77
Kalambatritra	3,82	5,23		0,50	0,71
Kirindy Mite	2.555,85	485,19	841,79	193,79	628,76
Mananara Nord	45,19	204,76	19,60	24,87	10,58
Mangerivola	1,46	1,03	3,06	3,50	0,76
Manombo	24,82	0,43	7,09	5,72	11,50
Manongarivo	759,81	423,31	171,62	310,82	227,69
Mantadia	106,84	40,47	14,53	25,71	7,35
Marojejy	88,15	109,15	103,60	181,55	155,55
Marolambo	1.009,02	278,98	204,43	102,34	55,41
Marotandrano	92,25	18,50	10,69	10,41	22,06
Masoala	741,27	732,38	128,18	380,79	187,60
Mikea	348,06	437,44	2.599,38	183,75	106,76
Montagne d'Ambre forêts humide	34,10	10,99	7,58	3,25	4,95
Montagne d'Ambre forêt sèche	0,30	0,15	0,18	0,30	
Nosy Hara	1,58	1,17	0,68	2,33	1,73
Ranomafana	82,33	51,59	43,22	14,69	13,43
Sahamalaza - Iles Radama	34,50	27,32	13,31	32,08	18,97
Tsaratanana	1.152,85	1.768,01	1.559,32	1.225,66	1.204,11
Tsimanampesotse	25,72	36,58	21,10	4,59	50,68
Tsingy de Namoroka	11,04	14,51	1,62	0,44	1,28
Zahamena	130,44	93,69	37,23	17,84	46,01
Zombitse - Vohibasias	58,24	202,75	395,91	205,46	140,21
Total dans les AP MNP	14.532,55	12.298,46	10.896,37	5.588,40	6.827,79

Annexe 3- Points feux et hectares brûlés dans les Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks de 2017 à 2021 (Source NASA/ MODIS)

3.1. Points feux

	2017	2018	2019	2020	2021
Ambatovaky	17	37	5	10	7
Ambohitantely		9	3	1	0
Analamazaotra	1		1	0	0
Analamerana	31	14	17	33	14
Andohahela	13	4	20	38	22
Andranomena	19	32	45	27	42
Andringitra	13	17	1	1	2
Anjanaharibe Sud		1	0	1	1
Ankarafantsika	187	182	136	154	303
Ankarana	10	1	12	6	9
Baie de Baly	134	107	25	150	37
Befotaka - Midongy	215	118	44	121	118
Bemaraha	386	413	308	353	358
Betampona			0	0	0
Beza Mahafaly		1	0	0	0
Isalo	127	14	49	64	4
Kalambatritra	16	10	14	14	12
Kirindy Mite	236	137	216	314	248
Mananara Nord	3	9	1	2	2
Mangerivola	1	3	3	3	0
Manombo	3	1	0	2	9
Manongarivo	17	18	1	9	5
Mantadia	3	4	5	9	4
Marojejy	2	5	2	11	9
Marolambo	37	34	16	21	17
Marotandrano	13	8	25	17	12
Masoala	15	8	7	9	15
Mikea	118	416	187	40	10
Montagne d'Ambre	10	8	5	9	1
Tsingy de Namoroka	22	29	17	26	10
Nosy Hara			0	1	0
Pic d'Ivohibe		2	0	0	7
Ranomafana	2	15	6	3	3
Sahamalaza - Iles Radama	11	6	11	6	10
Tsaratanana	76	240	110	143	84
Tsimanampesotse	10	3	4	7	3
Zahamena	9	4	9	13	11
Zombitse - Vohibasia	40	42	39	40	32
Dans les Aires Protégées	1.797	1.952	1.344	1.658	1.421
Hors Aires Protégées	56.766	61.209	54.824	61.711	50.373
A Madagascar	58.563	63.161	56.168	64.799	52.954

Annexe 3– Points feux et hectares brûlés dans les Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks de 2017 à 2021 (Source NASA/MODIS)

3.2. Hectares brûlés

	2017	2018	2019	2020	2021
Ambatovaky	5.001,35	790,67	70,59	252,72	775,06
Ambohitantely		758,18	2,90	272,10	56,26
Analamazaotra			45,53	-	15,67
Analamerana	2.101,32	486,81	1.604,28	2.614,78	1.097,72
Andohahela	232,74	342,97	2.976,57	2.673,70	21,43
Andranomena	201,00	277,09		-	682,81
Andringitra	2.836,18	1.006,08	156,13	138,04	292,93
Anjanaharibe Sud				-	-
Ankarafantsika	14.245,87	10.444,54	7.196,27	12.910,92	19.374,85
Ankarana	278,06	175,32	228,96	442,31	69,42
Baie de Baly	11.403,50	9.694,74	535,27	9.122,56	3.280,39
Befotaka - Midongy	6.758,69	2.091,84	232,74	1.396,37	2.824,69
Bemaraha	19.916,43	18.340,62	10.865,83	21.112,69	14.802,12
Betampona				-	-
Beza Mahafaly				-	-
Isalo	21.705,65	784,89	8.098,86	4.716,11	606,60
Kalambatritra	4.389,37	2.406,99	3.717,61	1.067,29	4.991,33
Kirindy Mite	4.319,91	1.375,92	2.917,18	12.259,03	4.954,66
Mananara Nord			290,38	-	-
Mangerivola			203,58	102,11	22,61
Manombo	256,44			-	21,93
Manongarivo	20,79	2.482,42		276,69	92,26
Mantadia	22,52	67,61	89,73	315,93	757,51
Marojejy	341,92	69,13	46,09	591,95	51,05
Marolambo	3.673,30	118,54	19,21	1.225,34	375,81
Marotandrano	1.413,74	1.010,75	1.938,62	1.181,65	761,42
Masoala			42,81	160,58	625,77
Mikea	365,45	7.460,10	1.838,74	231,58	44,02
Montagne d'Ambre	202,54	19,25		138,42	62,16
Tsingy de Namoroka	910,96	1.479,55	1.281,12	956,92	134,94
Nosy Hara	74,05	115,71	67,33	38,56	-
Pic d'Ivohibe	66,00	133,42		303,34	607,21
Ranomafana	1.349,89	260,02	88,87	3,74	-
Sahamalaza - Iles Radama		206,23	671,65	12,16	59,46
Tsaratanana	1.636,89	4.300,20	1.398,97	1.963,88	1.537,81
Tsimanampesotse	10,18		0,03	-	-
Zahamena	134,78	1.294,07	3.052,32	1.403,18	824,17
Zombitse - Vohibasia	2.714,24	2.014,65	1.993,83	1.990,96	1.918,01
Dans les Aires Protégées	106.583,80	70.008,32	51.672,00	80.014,01	61.742,06
Hors Aires Protégées	3.138.978,72	3.222.596,44	3.518.545,97	3.656.003,39	3.004.805,97
A Madagascar	3.245.562,52	3.292.604,77	3.570.217,96	3.736.017,40	3.066.548,03

Annexe 4 – Taux de verbalisations des infractions en 2021

Aire protégée	Nombre d'infractions rapportées	Nombre d'infractions verbalisées	Taux verbalisés des infractions rapportées
ABT	2	0	0%
ABV	65	3	5%
AKF	12	12	100%
ANK	14	14	100%
ANL	4	4	0%
AHL	21	2	10%
CSM	0	0	0%
ARG	2	0	0%
IVB	4	1	25%
BBL-NRK	5	5	100%
BMR	481	2	0%
BTP	3	2	67%
MGV	3	0	0%
ISL	41	5	12%
KLB	550	0	0%
KRM-ARN	224	5	2%
LKB	0	0	0%
MNN	5	5	100%
MNB	8	8	100%
MRL	12	12	100%
MRT	42	29	300%
MDS	725	16	2%
MDA	122	6	5%
NSH	4	0	0%
MRJ	204	12	6%
ANJ	68	4	6%
MSL	29	24	83%
TST	0	0	0%
MNG	278	80	29%
MKA	2	0	0%
NST	0	0	0%
RAN	9	9	100%
SML	33	17	52%
MTD-ALZ	6	1	17%
TSP-NSV	8	6	60%
BZM	0	0	0%
ZHM	286	33	12%
ZVB	94	16	17%
TOTAL	3454	335	10%

Annexe 5 – Principales Pressions Autres Que Le Feu Et Le Défrichement (Source SMART) de 2017–2021

Aires Protégées	Braconnage (Nombre de pièges)			Coupe sélective en bois dur (Nb de pieds)			Exploitation minière (Nb de trous)		
	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2019	2020	2021
ABT - AMBOHITANTELY				0	2	0			
ABV - AMBATOVAKY	71	17	48	3	0	0	22	25	25
AHL - ANDOHAHELA	17	48	22	19	44	35	9		549
AJH - ANJANAHARIBE SUD	20	18	19	5	8	0	10	11	29
AKF - ANKARAFANTSIKA	6	15	3	236	766	87	1		40
ANK - ANKARANA	1		4	297	408	185	21	43	411
ANL - ANALAMERANA	1		2	18	180	162			41
ARG - ANDRINGITRA			2	0	0	0			
ARN - ANDRANOMENA				14	24	0			
BBL - BAIE DE BALY				0	0	0			
BMR - BEMARAHA	4	8	7	8	0	0			
BTP - BETAMPONA	14	10		0	0	0		4	
BZM - BEZA MAHAFAHY				0	4	1			
CSM - CAP SAINTE MARIE				0	0	1			
ISL - ISALO				150	40	0			
IVH - IVOHIBE		5	1	0	0	0			
KLB - KALAMBATRITRA		1	2	0	0	0			
KRM - KIRINDY MITE	8	11		11	20	8			
LKB - LOKOBE				0	0	0			
MDA - MONTAGNE D'AMBRE				15	3	191			1
MDS - BEFOTAKA-MIDONGY	11	35	17	319	101	87	65	6	73
MGV - MANGERIVOLA	15	13	15	11	4	1	91	10	16
MKA - MIKEA	16	10	24	405	284	369			
MNB - MANOMBO	25	32	17	0	0	0			
MNG - MANONGARIVO		13	10	0	0	0			
MNN - MANANARA NORD	80	109	66	13	6	5	37	22	17
MRJ - MAROJEJY	7	26	11	30	31	19			
MRL - MAROLAMBO	9	133	55	9	22	87	6	212	127
MRT - MAROTANDRANO	13	25	11	0	410	0	10	3	
MSL - MASOALA-NOSY MANGABE	133	56	45	88	13	53			6
MTD_ALZ - MANTADIA-ANALAMAZAOTRA	10	55	26	107	323	107	19	11	18
NRK - TSINGY DE NAMOROKA				1	0	3			
NSH - NOSY HARA			15	0	0	0			
NST - NOSY TANIHELY				0	0	0			
NSV - NOSY VE ANDROKA				0	0	0			
RNF - RANOMAFANA	12	1	2	0	0	8	112	147	392
SML - SAHAMALAZA-ILES RADAMA		2		0	0	0			
TSP - TSIMANAMPESOTSE				8	6	0			
TST - TSARATANANA		1	9	0	0	0	4	1	
ZHM - ZAHAMENA	17	16	5	62	97	97	3	6	16
ZVB - ZOMBITSE VOHIBASIA		1		25	13	12	293	107	17
TOTAL	490	661	438	1854	2809	1518	703	608	1778

Annexe 6 – Efforts de patrouilles en 2020 et en 2021 (Source SMART)

6.1-Les brigades mixtes

Aires Protégées	2020			2021		
	2020_Total de jours de Patrouilles	2020_Total d'heures de Patrouilles	2020_Total de Distance parcourue (km)	2021_Total de jours de Patrouilles	2021_Total d'heures de Patrouilles	2021_Total de Distance parcourue (km)
ABT - AMBOHITANTELY	59	102	114	87	211	149
ABV - AMBATOVAKY	37	184	161	12	69	128
AHL - ANDOHAHELA	2	2	5	4	27	3
AJH - ANJANAHARIBE SUD	19	49	65	7	33	58
AKF - ANKARAFANTSIK	139	704	900	47	347	366
ANK - ANKARANA	188	591	1.093	45	170	447
ANL - ANALAMERANA	16	54	111	12	47	114
ARN - ANDRANOMENA				1	0	1
BBL - BAIE DE BALY	78	423	797	157	914	1.067
BMR - BEMARAHA						
BTP - BETAMPONA	2	1	2			
BZM - BEZA MAHAFALY						
ISL - ISALO						
IVH - IVOHIBE						
KRM - KIRINDY MITE				10	105	71
MDA - MONTAGNE D'AMBRE	1	1	22	1	4	25
MDS - BEFOTAKA-MIDO	33	192	375	41	268	652
MGV - MANGERIVOLA						
MKA - MIKEA	6	21	70	5	23	55
MNB - MANOMBO	3	11	61	5	25	121
MNG - MANONGARIVO	20	144	157	26	278	153
MNN - MANANARA NORD	2	6	9			
MRJ - MAROJEJY	61	211	231	4	10	13
MRL - MAROLAMBO	66	563	561	20	185	150
MRT - MAROTANDRANO	16	121	224	20	137	122
MSL - MASOALANOSY MANGABE	29	108	211	47	258	276
MTD_ALZ - MANTADIA-ANAL	15	128	219	11	47	125
NRK - TSINGY DE NAMOROKA				8	24	58
NSH - NOSY HARA	14	47	536	5	16	185
NST - NOSY TANIHELY				1	0	3
NSV - NOSY VE ANDROKA				6	14	31
RNF - RANOMAFANA	32	114	372	35	232	390
SML - SAHAMALAZA-ILE RADAMA	8	43	122	5	96	10
TSP - TSIMANAMPESOT	6	32	98	4	36	60
TST - TSARATANANA	25	208	230	22	144	190
ZHM - ZAHAMENA	26	134	153	38	459	154
ZVB - ZOMBITSE VOHIBASIA	23	98	861	3	16	83
TOTAL	926	4.291	7.762	689	4.194	5.259

62 – Les Agents de Pars et Réserves

Aires Protégées	2020 Total de jours de Patrouilles	2020 Total d'heures de Patrouilles	2020 Total de Distance par- courue (km)	2021 Total de jours de Patrouilles	2021 Total d'heures de Patrouilles	2021 Total de Distance par- courue (km)
ABT - AMBOHITANTELY	162	475	1.379	228	728	2.451
ABV - AMBATOVAKY	828	3.959	3.799	688	3.056	4.533
AHL - ANDOHAHELA	622	2.170	3.157	540	2.177	3.027
AJH - ANJANAHARIBE SUD	251	571	809	303	741	875
AKF - ANKARAFANTSIKA	993	3.278	7.161	938	4.095	6.451
ANK - ANKARANA	517	1.218	2.095	879	2.674	4.614
ANL - ANALAMERANA	535	1.978	3.447	574	2.256	3.420
ARG - ANDRINGITRA	184	789	773	273	1.463	1.508
ARN - ANDRANOMENA	159	923	2.129	214	872	2.495
BBL - BAIE DE BALLY	293	1.271	3.038	378	1.396	3.537
BMR - BEMARAH	323	888	1.970	642	1.888	3.686
BTP - BETAMPONA	247	1.054	1.430	295	1.566	2.044
BZM - BEZA MAHAFALY	186	630	1.025	169	809	987
CSM - CAP SAINTE MARIE	226	583	389	101	367	487
ISL - ISALO	524	1.669	4.465	668	2.383	5.349
IVH - IVOHIBE	98	385	315	98	443	315
KLB - KALAMBATRITRA	197	807	1.746	236	1.010	1.883
KRM - KIRINDY MITE	1.123	3.797	11.003	959	3.547	8.080
LKB - LOKOBE	379	1.828	1.937	317	1.397	1.727
MDA - MONTAGNE D'AMBRE	481	1.502	4.250	513	1.766	4.933
MDS - BEFOTAKA-MIDONGY	692	3.524	8.216	523	2.141	4.557
MGV - MANGERIVOLA	365	1.301	2.048	544	2.330	2.364
MKA - MIKEA	537	1.682	4.064	728	2.096	5.178
MNB - MANOMBO	123	311	894	111	418	1.692
MNG - MANONGARIVO	140	790	951	146	769	808
MNN - MANANARA NORD	552	1.874	3.254	720	3.001	4.511
MRJ - MAROJEY	513	1.566	1.924	565	1.530	1.894
MRL - MAROLAMBO						
MRT - MAROTANDRANO	178	996	936	187	869	693
MSL - MASOALANOSY MANGABE	1.380	5.235	10.455	1.879	7.705	13.605
MTD_ALZ - MANTADIA-ANAL	366	1.869	2.968	299	1.608	2.892
NRK - TSINGY DE NAMOROKA	103	915	1.175	64	257	884
NSH - NOSY HARA	177	882	5.359	193	1.230	6.253
NST - NOSY TANIHELY	502	178	670	213	146	329
NSV - NOSY VE ANDROKA						
RNF - RANOMAFANA	405	1.302	2.766	536	3.874	4.058
TSP - TSIMANAMPESOTSE	744	4.158	8.045	647	5.321	6.364
TST - TSARATANANA	139	588	1.002	161	566	967
ZHM - ZAHAMENA	538	3.002	3.593	763	4.873	4.792
ZVB - ZOMBITSE VOHIBASIA	534	1.801	3.774	820	2.278	4.632
TOTAL	16.316	61.752	118.412	18.112	75.641	128.875

6.3 – Les Communautés Locales du Parc

	2020 Total de jours de Patrouilles	2020 Total d'heures de Patrouilles	2020 Total de Distance parcourue (km)	2021 Total de jours de Patrouilles	2021 Total d'heures de Patrouilles	2021 Total de Distance parcourue (km)
ABT - AMBOHITANTELY	93	243,182	698,243	80	273,001	847,855
ABV - AMBATOVAKY	1449	5752,984	3581,421	466	2074,404	2607,826
AHL - ANDOHAHELA	511	1538,466	1873,842	54	144,28	178,336
AJH - ANJANAHARIBE SUD	241	460,108	516,715	247	490,526	563,624
AKF - ANKARAFANTSIK	338	919,766	1654,124	444	1520,294	3108,417
ANK - ANKARANA	455	1062,576	1727,747	453	1343,587	2319,202
ANL - ANALAMERANA	353	1176,362	1984,382	279	1174,747	1312,347
ARG - ANDRINGITRA	16	85,827	60,908	30	117,069	46,905
ARN - ANDRANOMENA	128	622,582	1211,271	318	1193,142	3715,918
BBL - BAIE DE BALY	2335	9616,751	4883,206	1340	5151,336	3337,132
BMR - BEMARAHA	614	1108,134	1748,314	667	1794,521	2799,694
BTP - BETAMPONA	142	447,779	638,71	122	464,474	754,636
BZM - BEZA MAHAFALY	330	943,984	1907,443	336	1035,92	2059,501
CSM - CAP SAINTE MARIE	9	12,532	3,387	28	65,185	99,526
ISL - ISALO				489	1279,848	2555,95
IVH - IVOHIBE						
KLB - KALAMBATRITRA	91	348,859	690,209	212	589,16	1158,478
KRM - KIRINDY MITE	1172	3537,386	9385,062	1088	3790,571	8611,819
LKB - LOKOBE	321	1415,8	677,641	302	1383,533	629,68
MDA - MONTAGNE D'AMBRE				48	2,833	14,632
MDS - BEFOTAKA-MIDO				390	1516,593	2993,005
MGV - MANGERIVOLA	115	419,639	386,907			
MKA - MIKEA	665	1807,589	8575,02	687	1674,261	9885,197
MNB - MANOMBO	364	613,201	1348,044	625	1202,824	2803,227
MNG - MANONGARIVO	29	157,678	197,443	44	186,118	193,448
MNN - MANANARA NORD	287	771,443	1296,853	9	26,793	35,504
MRJ-MAROJEJY	288	729,96	803,863	295	689,189	868,341
MRL - MAROLAMBO	1516	7943,253	7745,894	1667	7874,434	7976,569
MRT - MAROTANDRANO	104	440,25	413,8	102	409,355	418,004
MSL-MASOALANOSYMANGABE	3	14,024	19,574	339	1139,524	1425,293
MTD_ALZ - MANTADIA-ANAL	539	1411,897	2189,15	691	1606,518	2678,827
NRK - TSINGY DE NAMOROKA	113	488,299	372,338	204	628,25	515,641
NSH - NOSY HARA	247	700,451	5649,153	304	883,949	2631,009
NST-NOSYTANIELY						
NSV - NOSY VE ANDROKA	516	1399,424	4075,148	317	1094,399	1918,976
RNF - RANOMAFANA	287	873,233	1567,099	98	1440,387	701,5
SML-SAHAMALAZAILERADAMA	908	1633,057	13850,632	804	2603,924	3268,326
TSP - TSIMANAMPESOT	541	2770,227	5090,254	735	5541,814	6633,851
TST - TSARATANANA	47	153,615	242,726	78	298,349	436,256
ZHM - ZAHAMENA	490	1882,702	1894,974	476	2072,348	1850,095
ZVB - ZOMBITSE VOHIBASIA	57	114,891	355,739	112	385,487	616,799
TOTAL	15714	53617,912	89317,235	14980	55162,95	84571,348

Annexe 7 – Nombre de visiteurs dans les AP gérées par Madagascar National Parks de 2017 à 2021

Aires Protégées	2017	2018	2019	2020	2021
Ambatovaky	0	0	0	0	0
Ambohitantely	116	183	46	9	64
Analamerana		0	3	0	0
Andohahela	218	226	396	58	53
Andranomena	138	91	58	2	0
Andringitra	2.574	2185	2180	237	266
Ankarafantsika	4.478	4657	4329	436	963
Ankarana	7.475	8228	9851	495	562
Baie de Baly et Tsingy de Namoroka	223	109	33	30	13
Befotaka Midongy	0	0	0	0	0
Bemaraha	21.333	16133	21534	361	1319
Betampona		0	0		
Beza Mahafaly	31	34	29	3	15
Cap Ste Marie	407	468	580	102	377
Isalo	32.867	32579	38642	4071	6147
Kalambatritra	0	0	0		
Kirindy Mite	516	432	416	135	172
Lokobe	4822	6203	7824	1947	4419
Mananara-Nord	57	40	22	0	59
Mangerivola	0	0	0	0	0
Manombo	42	41	74	0	107
Manongarivo	13	24	2	0	0
Mantadia et Analamazaotra	31168	33705	36193	3803	4014
Marojejy	1.256	1122	1200	352	285
Marolambo	0	0	0		14
Masoala	3.617	3663	4188	480	533
Mikea	0	65	0		
Montagne d'Ambre	9.898	17501	14844	1751	989
Nosy Hara	1146	824	1161	264	177
Nosy Tanihely	38319	44098	51285	7646	6671
Ranomafana	25937	23461	27338	2289	3012
Sahamalaza	127	27	30	4	8
Tsimanampesotse	470	1683	2171	283	525
Zahamena	38	66	85	31	3
Zombitse Vohibasia	3.491	5129	5456	362	124
TOTAL	190.777	202.977	229.970	25.151	30.891

Annexe 8 – Indice d'efficacité de gestion (METT/RMETT) des Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks de 2020 – 2021

AP	Score 2020	Score 2021	Score max	Taux en 2020	Taux en 2021
ABT	85	78	117	73%	67%
ABV	69	93	117	59%	79%
AHL	87	89	117	74%	76%
AKF	96	95	123	78%	77%
ANK	89	70	117	76%	60%
ANL	79	75	117	68%	64%
ARG-IVB	76	74	117	65%	63%
BBL	92	93	117	79%	79%
BMR	106	85	117	91%	73%
BTP	78	84	117	67%	72%
BZM	66	75	117	56%	64%
CSM	89	87	117	76%	74%
ISL	85	86	117	73%	74%
KLB	63	65	117	54%	56%
KRM	92	94	123	75%	76%
LKB	85	85	117	73%	73%
MDA	84	86	117	72%	74%
MDS	75	61	117	64%	52%
MGV	63	64	117	54%	55%
MKA	66	67	117	56%	57%
MNB	92	94	117	79%	80%
MNN	81	90	117	69%	77%
MRJ	65	76	117	56%	65%
ANJ	66	68	117	56%	58%
MRL	81	87	117	69%	74%
MRT		74	117	-	63%
MSL	88	91	117	75%	78%
MTD	73	92	117	62%	79%
ALZ	73	90	117	62%	77%
NSH	98	92	117	84%	79%
NST	82	76	117	70%	65%
RAN	73	76	117	62%	65%
SML	94	99	123	76%	80%
TSP	62	75	123	50%	61%
NSV		52	123	-	42%
TST	87	83	117	74%	71%
MNG	91	92	117	78%	79%
ZHM	75	75	117	64%	64%
ZVB	73	73	117	62%	62%



www.parcs-madagascar.com